# **SOMMAIRE**

L'état civil	2
Mes premières années	5
Les soins	9
Mes années à l'école primaire	9
Ma carrière religieuse	
Mes années au lycée	. 12
Les années de guerre	
Les Chantiers de jeunesse	. 31
L'armée de l'air	. 39
En Algérie	. 46
A Zemmorah	
A Sétif	. 70
Retour en France	. 83
La chasse	
- Conclusion	. 92
	Mes premières années Les soins Mes années à l'école primaire Ma carrière religieuse Mes années au lycée Les années de guerre Les Chantiers de jeunesse L'armée de l'air En Algérie A Zemmorah A Sétif Retour en France La chasse

Après 79 années d'existence, pour laisser quelques souvenirs à mes enfants et petits-enfants, je vais essayer de vous raconter ce qu'a été ma vie.

### I- L'état civil

Moi, Sarlin Fernand Aimé Robert, je suis né le 19 juin 1923 à Curbans, Basses Alpes (216 h) au hameau de la Curnerie.



Mon père, Sarlin Lucien Auguste Fidèle est né le 12 février 1878. Ancien combattant 1914-1918, blessé par des éclats de grenade, il est mort le 9 mars 1938 à l'âge de 60 ans.



Acte de naissance de mon père

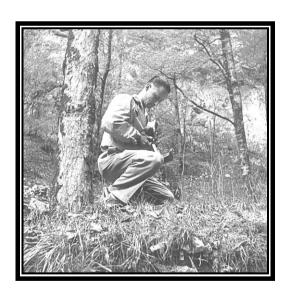
Ma mère, née Meyer Augusta Marie-Louise, est née le 6 février 1890 à Gap. Elle est décédée le 31 mai 1939. Elle avait 49 ans.



Photo du mariage de mes parents

J'ai eu 2 frères, Gaston né en 1909, mort en 1980, René, né en 1929, mort en 2000, et une sœur, Olga, née en 1919, morte en 1994.





Moi, Gaston et Olga devant la maison neuve de la Curnerie, et René







Olga moi et René à la Curnerie, Gaston, René à la Curnerie

Le 28 juin 1947, à Constantine, j'ai épousé Boesser Micheline Léontine Lucie, née le 5 avril 1928 à Collo (Constantine), fille de Boesser Raymond Lucien né à Bugeaud (Algérie) le 14-12-1903, décédé à Vichy en 1984 et de Rondeau Berthe Léontine née à Batna (Algérie) le 6 août 1899, décédée à Constantine à l'âge de 33 ans.







Les parents de Micheline, Micheline à 19 ans et sa carte d'identité faite en Algérie

# II- Mes premières années





ma maison natale à la Curnerie, la famille devant ma maison natale

Mes plus lointains souvenirs remontent à 1928 environ. A cette époque, Curbans n'avait pas l'électricité. A table, nous nous éclairions avec une lampe à pétrole. Pour aller dans les écuries, le soir, il fallait allumer une lanterne. Pour aller dans les chambres nous utilisions une collection de bougies fichées dans un bougeoir.

Pour le chauffage et la cuisine, nous disposions d'un seul poêle, dans la grande pièce où nous vivions principalement. En été, il était sous le manteau de la vaste cheminée. Dès qu'il faisait froid, nous l'installions au milieu de la pièce avec une bonne longueur de tuyau, afin de récupérer la chaleur.

J'aimais bien, le soir, m'asseoir près de lui, mais il y avait un inconvénient. Il m'arrivait de m'assoupir et je me brûlais les genoux.

Pour aller dormir dans les chambres glaciales, nous faisions chauffer sur le poêle, de gros galets de la Durance, et chacun en emportait un pour le glisser au fond de son lit.

Pour la cuisine, ma mère n'avait pas de réchaud, elle devait tout préparer sur le poêle. Aussi, le matin, se levait-elle tôt pour l'allumer et préparer le café. Elle disposait d'une cafetière à 2 étages. En haut, un cylindre au fond perforé était rempli de chicorée et de café moulu. Il y en avait toujours une boîte pleine car j'adorais utiliser le moulin. Ensuite, elle versait de l'eau bouillante par dessus. Le café s'écoulait dans la partie basse. La 1ère fois, le jus était fort et coloré. Mais, comme ma mère utilisait souvent le même marc une deuxième fois, cela devenait du jus de chaussettes.

Dans la maison, pas d'eau courante. Nous utilisions celle de la fontaine qui coulait devant la porte d'entrée. Quand son débit devenait insuffisant, nous allions en puiser, avec des arrosoirs, dans le puits situé à 50 m environ, dans le rocher.

A cette époque, la salle de bains était une chose inconnue. Dans les chambres, il y avait une petite table avec une cuvette et un broc d'eau froide. Le plus souvent je faisais une toilette de chat à la fontaine, devant la maison.

En été, quand le besoin s'en faisait sentir, j'allais dans le vallon. Je choisissais un coin à l'abri des regards indiscrets, je me déshabillais et procédais à un grand nettoyage, dans une eau plutôt fraîche.

Pour manger, une grande table était disposée le long d'un mur. Du côté de celuici, il y avait un banc de la même longueur. En face, les convives s'asseyaient sur des chaises. Nous étions nombreux autour de cette table : mon père, ma mère, mes 2 frères, ma sœur et moi, 1 ou 2 domestiques et la « marraine ».





<u>la marraine, devant la maison natale avec Annie, Christiane, fille de mon frère Gaston, et Jean-Marie de gauche à droite</u>

Celle-ci était la tante Marie, sœur aînée de mon père, vieille fille à cette époque, qui aidait ma mère aux travaux ménagers et surtout surveillait le troupeau d'une centaine de brebis et une dizaine de chèvres. En 1931 ou 32 elle épousera l'oncle Chevaly à Curbans et elle quittera la maison. Il y aura alors un berger pour la remplacer. Elle mourra à la maison à plus de 90 ans.

Question transport, il n'y avait aucune auto dans le hameau. Nous disposions d'une carriole à 4 roues, tirée par un cheval. Pas de problème d'excès de vitesse ou

d'alcoolémie. Nous avions le temps d'admirer le paysage au cours de nos voyages. Ceux-ci consistaient, le plus souvent, en une sortie de 4 ou 5 km pour aller déjeuner chez une de mes tantes, une sœur de mon père au « Col de Roches », les 2 autres à La Saulce, l'une sœur de mon père, l'autre, sœur de ma mère.

En 1929 mon père acheta la 1<sup>ère</sup> voiture du coin : une camionnette 1000 kg Citroën. Ce fut une révolution. Gaston passa son permis de conduire et alors, nous pûmes allonger nos voyages, osant même aller jusqu'à Gap (20 km) chez un frère de ma mère. Dans ces occasions, la fameuse camionnette qui avait servi à transporter des animaux, était astiquée de fond en comble. Ensuite, équipée de 3 rangées de bancs, elle emportait allègrement une douzaine de personnes.

En 1930 Gaston partit à Rabat, au Maroc, pour effectuer 1 an de service militaire dans un régiment de Chasseurs à cheval, coiffés d'une grande chéchia.



Gaston en tenue du régiment de chasseurs d'Afrique

Mon père dut se résoudre à passer le permis de conduire, ce qu'il fit sans enthousiasme, mais il le fallait.

Au chapitre des réjouissances, c'était plutôt rare.

En décembre, avait lieu la fête du village : « La Saint loup ». A cette occasion, nous invitions toute la famille. Les cousins et les cousines étaient nombreux à répondre à l'invitation. Quand il n'y avait plus de place dans les lits, les autres dormaient dans la grange, enterrés dans le foin. Les festivités duraient plusieurs jours. Avant cela, ma mère avait préparé un grand nombre de tartes que nous faisions cuire dans le four à bois. Gaston était chargé de le chauffer en y faisant brûler des fagots.

Pour Noël, je mettais mes souliers sous la cheminée. Le père Noël était beaucoup moins généreux qu'aujourd'hui : une orange, quelques papillotes, un jouet du genre trompette ou tambour. Un peu plus tard, il m'offrit un livre : « La Case de l'oncle Tom ». Ce fut pour moi un émerveillement et le début d'une passion pour la lecture. J'ai dû le relire plus d'une dizaine de fois.

Le réveillon se passait le plus souvent en famille. Ma mère mettait les petits plats dans les grands. Mais surtout, selon la tradition, elle veillait à ne pas oublier les 13 desserts : pommes, poires, figues, dattes, mandarines, raisin blanc conservé au grenier les grappes suspendues à l'envers, noix, nougat noir qu'elle fabriquait avec du miel, des noix ou des amandes, tartes et bûches préparées à l'avance, papillotes contenant un pétard, chocolats, et le saladier de crème anglaise avec son île flottante.

Autres festivités : la mort du cochon. Chaque hiver, nous tuions 3 porcs de 120 kg environ, engraissés à la ferme. C'était jour de fête. Les voisins venaient nous aider à le tuer et le soir, ils étaient invités à manger les « jailles », partie située dans le cou de la bête. Ce n'était qu'une petite partie d'un repas plantureux et bien arrosé. Cela se terminait tard dans la nuit par de longues parties de cartes à la lueur de la lampe.

Les jours suivants, il fallait préparer toute cette viande. J'aimais bien tourner la manivelle du hachoir qui servait aussi à faire les saucisses. Tout ceci était mis dans une pièce au grenier, avec une bonne couche de sel pour assurer la conservation.

Pas de télé ni de radio, on se réunissait assez souvent pour la veillée avec parties de cartes et châtaignes grillées. Quelques années plus tard, invités à Sisteron par la sœur de l'oncle Chevaly, vieille institutrice à la retraite, dans l'imposante citadelle construite par Vauban, nous avons vu plusieurs pièces de théâtre : Athalie, Ruy Blas, Sganarelle, Cyrano de Bergerac. Je m'en remplissais les yeux et les oreilles.

## **III-** Les soins

En 1928 la Sécurité sociale n'existait pas. Le Docteur le plus proche était à Gap. Aussi, on ne faisait appel à lui qu'en cas d'urgence ou pour établir le permis d'inhumer.

Nous nous soignions donc par la médecine familiale. Au printemps, une purge au sulfate de soude ou à l'huile de ricin nettoyait l'organisme. En cas de rhume nous buvions un verre de lait chaud additionné de quelques gouttes de teinture d'iode. Lorsque c'était plus sérieux, nous commencions par la pose de ventouses dont nous possédions un assortiment de verres. Si cela ne suffisait pas, nous faisions appel aux grands moyens : des cataplasmes chauds de farine de lin additionnée de poudre de moutarde. Cela cuisait beaucoup mais il fallait se cramponner pour le supporter le plus longtemps possible. Après coup, nous ressemblions à des langoustes cuites.

Enfin, pour nous donner du tonus, il y avait l'huile de foie de morue dont il fallait avaler une cuillerée avant chaque repas : c'était une infection. Il ne faut pas oublier non plus la lutte contre les vers intestinaux. Quelques pastilles de «Vermifuge lune » devaient régler le problème. Si elles avaient la couleur du chocolat, elles n'en avaient malheureusement pas le goût.

# IV- Mes années à l'école primaire

C'est en 1928, à l'âge de 5 ans, que j'entrai dans l'Education nationale pour n'en plus ressortir.

C'est ma sœur Olga, de 4 ans mon aînée, qui était chargée de m'accompagner à ce qui nous servait d'école. C'était une vieille maison, appartenant à un habitant de Rousset (petit hameau), et située au « Pin » à environ 1 km. Je faisais le trajet 4 fois par jour. La salle principale était aménagée en classe pour les 15 à 18 élèves qui la fréquentaient. Le reste de la maison servait de logement à la maîtresse. Il n'y avait pas de cour de récréation, nous jouions sur un petit espace devant l'école et dans les champs ou collines des alentours. Pas de surveillance, tout se passait bien. En cas d'accident, nos parents nous soignaient, sans porter plainte comme aujourd'hui.

Pas de W.C. non plus, nous utilisions les écuries voisines inutilisées. Comme j'étais tout jeune, pendant quelques mois, le plus gros de mon travail consista à enfiler des perles. Par malheur, mon banc était juste au-dessus de la trappe donnant sur la cuve à vin, située au-dessous. Celle-ci laissait des interstices par où passaient mes perles lorsque je les laissais tomber.

Tout petit que j'étais, j'ouvrais tout grand mes yeux et mes oreilles et je profitais des leçons de lecture des plus âgés que moi. Insensiblement, sans m'en rendre compte, j'appris à lire, soit tout seul, soit avec le concours des plus âgés qui, après avoir fini leur travail, venaient s'asseoir à côté de moi pour me faire lire ma page. Au bout de quelques mois je lisais couramment.

Par malheur, la maîtresse étant tombée gravement malade, ne fut pas remplacée pendant un temps assez long. Je dus aller à l'école à La Saulce à 5 km. A midi, je mangeais chez la tante sœur de ma mère. Enfin, une suppléante nous fut envoyée. Comme il n'y avait rien pour la loger, ma mère accepta de la prendre en pension, une chambre étant disponible. A la fin de l'année elle repartit, et une nouvelle maîtresse fut nommée.

En même temps, à 50 m environ, en contrebas du bâtiment que nous occupions, commença la construction d'une vraie école : vaste salle de classe, préau couvert, cour de récréation, W.C., logement pour la maîtresse. Le mari de celle-ci enseignait à Curbans et faisait le déplacement sur sa moto. Nous passions le temps de nos récréations à contempler le travail. Nous étions impatients qu'elle fût finie. Cela arriva enfin.

Les années ayant passé, ma sœur nous quitta après le Certificat d'études. Elle fut mise en pension à Gap pour y continuer ses études. Ses résultats étant très médiocres, au bout de 2 ans, mes parents décidèrent de la ramener à la maison. Je continuai donc tout seul dans nos nouveaux locaux.

Nous assumions toutes les corvées : balayage tous les soirs après la classe, lavage du carrelage une fois par semaine, entretien du poêle. En hiver, quand il faisait mauvais, nous emportions notre repas que nous mangions à midi auprès du feu, pendant que la maîtresse préparait son repas dans son appartement. Pas de surveillance, mais il n'y eut jamais le moindre incident.

A l'entrée de l'hiver, j'étais chaussé de galoches : tige en cuir, semelle en bois. Pour les consolider et les rendre moins bruyantes, mon père y clouait des lanières de cuir. Nous faisions le trajet 4 fois par jour, à pied et allègrement.

Un jour, je m'étais fabriqué un lance-pierres avec des bandes de chambre à air de vélo. Après avoir fabriqué des avions en papier, nous décidâmes de faire des essais de D.C.A. (Défense Contre Avion). Un camarade se chargea de lancer les avions que je devais abattre avec mon lance-pierres. Catastrophe, l'avion termina tranquillement son vol et le camarade reçut le projectile en pleine tête. Il saignait beaucoup, il fallut le ramener chez lui.

Pas de problème avec ses parents, mais la maîtresse ayant averti les miens, j'eus des comptes à rendre.

### V- Ma carrière religieuse

A 8 ou 9 ans, pour faire comme tout le monde et offrir un repas à la famille, ma mère décida que je ferais ma 1<sup>ère</sup> communion.

Je commençai donc les cours de catéchisme à Curbans, 5 km aller, 5 km retour, le jeudi et le dimanche. Nous étions peu nombreux, 5 ou 6 peut-être. Le dimanche, promu enfant de chœur, il m'arriva de servir la messe. Sur sa maigre quête, le curé me donnait parfois une pièce de 2 sous en bronze. Avec ce capital, dans ce qui servait d'épicerie, j'achetais 2 gros caramels. Au retour, en les suçant, le chemin me paraissait plus court.

Mais bientôt, Curbans n'eut plus de curé, je dus aller terminer mes études à La Saulce. Pas de problème, la distance était la même. Doté d'une bonne mémoire, je retenais sans peine les questions du catéchisme et même les prières en latin. Aujourd'hui je peux encore réciter le « Ave Maria » sans me tromper.

Jugé suffisamment catéchisé, je fis ma communion en mai 1934. A cette occasion, ma mère m'acheta un superbe costume marin bleu et blanc avec un grand col. Par la suite, il devait devenir bien gênant. Quand j'entrai au lycée elle le mit dans mes bagages. Je ne le mis jamais, craignant de déchaîner l'hilarité générale.

En juin de la même année, je reçus la confirmation à Tallard. L'évêque me donna une légère claque, j'embrassai sa bague et ma carrière religieuse s'arrêta là.

Au même moment, ayant 11 ans, je fus présenté au Concours des bourses. Nous allâmes à Digne, avec ma mère, dans la voiture du ménage d'instituteurs. Malheureusement je fus recalé. Ma mère comprit alors que, si au Pin je dominais la classe, au pays des aveugles les borgnes sont rois. Elle laissa passer l'été, non sans m'avoir doté d'un cahier de devoirs de vacances, ce qui ne m'enchantait guère. En octobre j'allais encore au Pin, mais il fut décidé qu'après la Toussaint, j'irais en pension au Lycée de Gap.

J'allais donc terminer la 1<sup>ère</sup> partie de ma scolarité. Pendant cette période, j'avais dû faire pas mal de choses pendant les grandes vacances.

Au début, en août et septembre, afin de pouvoir les traire, les chèvres étaient retirées du troupeau. Les premières années, on me confia le soin d'aller les faire brouter sur les collines environnantes.

Ensuite m'arriva un nouveau cataclysme : mon père décida que, pour mieux engraisser les agneaux, il fallait les séparer de leurs mères. Je fus donc chargé de les emmener paître dans les champs de sainfoin. Il me tardait qu'ils soient assez gras et qu'on les vende, ce qui arrivait vers le 15 septembre. J'étais délivré. Le marchand donnait en plus, un billet pour le berger, je n'en ai jamais rien vu.

En ce temps-là, je passais pas mal de temps dans les arbres, soit à la recherche des nids de pies que je traquais impitoyablement, soit dans les cerisiers où, en mai et juin, je me gavais de cerises. En ce temps-là, il y en avait un peu partout, ils ont été arrachés depuis.

En septembre, il y avait la cueillette des poires qui m'attendait. J'étais, avec ma mère, le seul à grimper sur les échelons qui culminaient à 10 m environ. Affublé d'une camisole bouffante en coton grossier, serrée à la taille, je la remplissais de fruits que je descendais vider dans les caisses. Une journée passée sur les barreaux de l'échelle finissait par faire mal à la plante des pieds. Cela durait jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre, date de la rentrée des classes.

Cette année 1934 marqua une date importante pour moi : échec aux bourses, communion, entrée au lycée, mais surtout, arrivée de l'électricité dans la commune. Les ouvriers d'E.D.F. construisaient un transformateur à quelques pas de la maison. Je passais beaucoup de temps à les regarder.

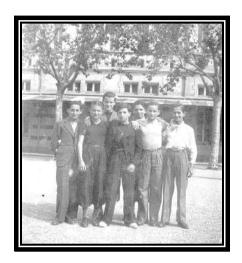
J'étais aussi très occupé à chasser les grives qui arrivaient en masse pour picorer les raisins. Dans les haies, très nombreuses à cette époque, je disposais mes pièges, les « lèques », (2 pierres, dont l'une, tenue par des bâtonnets, devait tomber sur l'oiseau et le retenir prisonnier). Je n'en récoltais pas autant que je l'espérais. Bien des années plus tard, le voisin m'en avoua la raison. Le matin de bonne heure, en allant voir ses pièges, il visitait les miens et faisait sa récolte.

La fin octobre était le moment que je redoutais le plus. Les vendanges étaient faites, il allait falloir soutirer le vin qui fermentait dans la cuve. C'était le moment de laver les tonneaux. Comme j'avais la taille idéale pour faire cela, je devais entrer tout nu dans les fûts. Avec une brosse et de l'eau plus ou moins chaude que me versait mon père, je nettoyais l'intérieur. Il y en avait 5 ou 6 et je n'appréciais pas du tout.

# VI- Mes années au lycée

Le 2 novembre 1934 j'entrai donc au lycée, mon trousseau rangé dans une malle qui a toute une histoire. Elle avait été achetée il y a longtemps pour Gaston, qui

devait aller continuer ses études après le certificat. Mais, au dernier moment, la malle resta à la maison, car mon père craignait que les dites études ne détournent Gaston des travaux des champs. Elle me servit donc pour aller au lycée. Plus tard, elle me suivit en Algérie et aujourd'hui, elle est chez Sébastien, promue coffre à jouets.





Année d'EPS1 au lycée de Gap en 36-37 et année 38-39, billard et boules





Au glacier blanc en 38-39 et Lycée de Gap en 1942



Lycée de Gap, 1942-43, rhéto

Me voilà donc pensionnaire, coiffé de la casquette à visière, obligatoire à cette époque. J'étais inscrit au CM2, à l'école de Verdun, voisine du lycée. 2 fois par jour, un pion nous y conduisait, une douzaine d'élèves pour le cours supérieur et moi. Mon nouveau maître s'appelait aussi Sarlin, c'était un lointain cousin. Il était assisté d'un normalien en stage, car c'était une classe d'application.

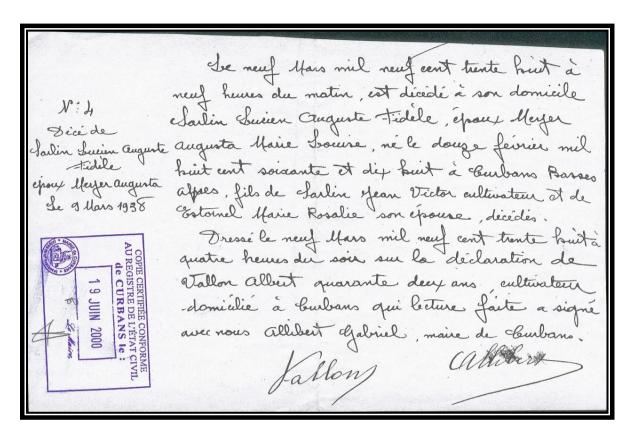
Après des débuts timides, je pris rapidement confiance et me retrouvai en tête de la classe, malgré une opposition plus redoutable qu'au Pin. En mai 1935, je passai le concours des bourses et fus reçu premier. Cela me valut ½ bourse qui, au fil des années, se transforma en bourse entière car mes résultats étaient bons.

En juin, je passai le Certificat avec la mention bien. Mon prix fut un gros livre à couverture rouge, « Mistress Branican », signé du Sénateur des Hautes-Alpes, le baron Maurice de Rothschild. Il est toujours en bonne place dans notre bibliothèque.

A la rentrée d'octobre, j'étais au cours supérieur qui n'était plus à l'école de Verdun mais dans une salle du Lycée. Finies les sorties avec le pion. En cours de trimestre, un représentant de la mairie de Gap vint dans la classe. Il m'apprit que j'avais été désigné comme « élève le plus méritant » et à ce titre, me remit un livret de caisse d'épargne avec une somme dont je ne me souviens plus. Ce livret est tombé dans les profondeurs de l'oubli et la poussière du grenier.

En octobre, j'entrai en 1ère année d'E.P.S. (Ecole Primaire Supérieure).

Le 9 mars 1938, alors que j'étais en 2<sup>ème</sup> année, on vint me chercher car, soitdisant, mon père qui était cardiaque était au plus mal. C'était un pieux mensonge pour amortir le choc. En réalité, il était mort dans la vigne, au pied du cep qu'il était en train de tailler. Il avait 60 ans.

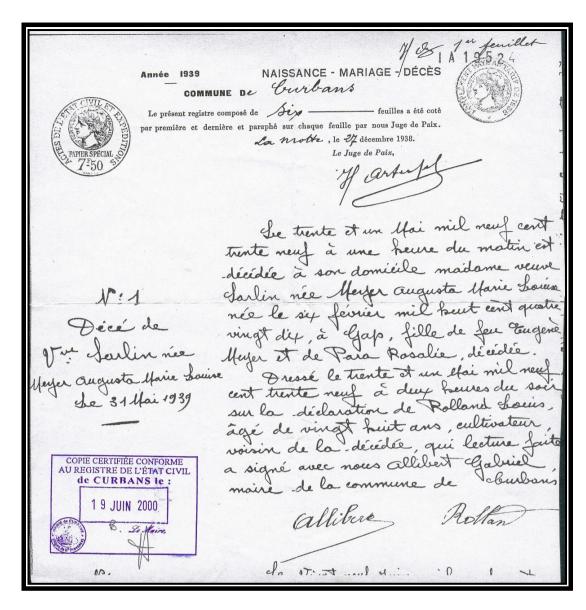


Acte de décès de mon père



Enveloppe du faire-part de décès de mon père

L'année d'après, alors que j'étais en 3<sup>ème</sup> année, le 31 mai 1939, je dus revenir à la Curnerie pour enterrer ma mère, décédée après de longues souffrances, d'un cancer de l'estomac.



#### Acte de décès de ma mère

Le moral un peu à plat, en juin, je passai le B.E. (Brevet Elémentaire) et le B.E.P.S. (Brevet d'Enseignement Primaire Supérieur). Je fus reçu assez facilement.

(%) ±)	在大学工作,在						
	ACADEMIE  GRENOBLE  RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  DEPARTEMENT  4_HAUTES-ALPES  DEPARTEMENT  4_HAUTES-ALPES						
***	BREVET DE CAPACITÉ POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE						
77.77.77	INSTITUTEURS — BREVET ÉLÉMENTAIRE						
茶茶	Le Recteur de l'Académie d_GRENOBLE						
++ ++ ++ ++	Vu l'article 21 de la loi du 30 octobre 1886;						
7	BREVET DE CAPACITÉ POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE  INSTITUTEURS — BREVET ÉLÉMENTAIRE  Le Recteur de l'Académie d'Arenoble  Vu l'article 21 de la loi du 30 octobre 1886;  Vu les articles 106 et 107 du décret du 18 janvier 1887, modifié par les arrêtés des 29 décembre 1888, 20 janvier 1897, 9 décembre 1901, 10 mai 1904, 5 août 1915, 18 août 1920, 21 février 1921 et 17 février 1925;  Vu le procès-verbal de l'examen subi par M. Sarlin Gernand dans les conditions déterminées par le décret et les arrêtés susvisés;  Vu le certificat en date du J juillet 1939, par lequel la Commission d'examen siégeant à GAP département de MAUTES-AIPES , pour la ser session de 1939, atteste que Mondieux Sarlin Gernand Utiné Robert né le 19 juin 1923, à Gunhand département des Jastiel Alped , a été jugé apte à obtentr un Brevet élémentaire pour l'enseignement primaire,  Délivre à Monsieux Sarlin Fernand le présent Brevet.  Fait à GRENOBLE , le 1933 1839 1850 1830 1830 1830 1830 1830 1830 1830 183						
133							
葉	Vu le procès-verbal de l'examen subi par M. Sarlin Ternand dans les conditions déterminées par le décret et les arrêtés						
	Susvisés;  Vu la certificat en date du I duillet 1020 par lequel la Commission d'aramen siègeant à GAP						
#	Vu le certificat en date du 7 fuillet 1939, par lequel la Commission d'examen siégeant à GAP département d MAUTES-ALPES , pour la 100 session de 1939 , atteste que Montieux Sarlin Fernand Aimé Robert						
1	né le 19 juin 1923, à Curband, département des Basses Afres, a été jugé apte à obtenir un Brevet						
1	élémentaire pour l'enseignement primaire,						
- 44 - 44 - 44	Délivre à Monsius Sarlin Fernand le présent Brevet.						
禁	Fait à GRENOBLE , le 1 AOOT 1939						
菜	Signature de l'Impétrant : Le Recteur de l'Académie d GRENOBLE						
禁	Le Professeur Delégué,						
1	elacina elacina						

mon diplôme du Brevet élémentaire

1000	ADÉMIE NOBLE	RÉPUBLIQUE	FRANÇAISE	DÉPARTEMENT  d_HAUTES-ALPES	, 13 C
	BREVET I	D'ENSEIGNEMENT	PRIMAIRE	SUPÉRIEUR	
L	e Recteur de l'Acade	émie d GRENOBLE			
	lécret du 23 décembre 18 décret et arrêté du 26 ju	882, modifié par le décret du 19 juillet	1917;		
Vu l'ar	rêtê du 18 janvier 188	7, articles 242 à 253, modifiés par les		, 9 décembre 1901, 15 décembre 1903,	
Vu le p	procès-verbal en date du	1912, 19 juillet 1917 et 9 février 19 7 juillet 1939 , par leque	el la Commission d'examen siè	geant à GAP	
né le		923, a Curbans	département des Basses - C		
		ments susvisés et portant sur les matières sique, Chimie, Chant, Gymnastique,		r civique, Langue française, Histoire,	
S S S S S S S S S S S S S S S S S S S	,	orque, comme, comme, cymnasique,		7 7	
Déli	vre à Mondieur	Sarlin Fernand	le présent Brevet d'es	nseignement primaire supérieur	
2	O générale).				
	Signature de l'Impétrant	Fait à GRENOBLE	1 août 1939.	adémie d GRENOBLE	
	Co.		in)	Pr le Recteur: Le Professeur Délégué.	
516	Pyles	C. SHI	7	I la contest	325

#### mon diplôme du B.E.P.S.

Cela me fit regretter de ne pas avoir tenté le concours d'entrée à l'école normale. Les épreuves étant les mêmes, j'aurais sans doute réussi.

En octobre 39, la guerre étant déclarée, j'entrai en Section normale. Le lycée ayant fermé l'internat par crainte des bombardements, je dus chercher à me loger chez l'habitant. Je trouvai une pension dans la famille Durand près de la gare. Nous étions 3 et cela coûtait à chacun 500 F par mois.

En avril 40, Olga s'étant enfoncé une écharde dans le pied, contracta le tétanos. Il fallut l'hospitaliser à Gap. Les soins étant très coûteux, la clinique nous informa qu'elle ne serait soignée que si nous versions une somme importante.

Gaston, revenu en hâte en permission, vendit les chevaux et paya la clinique. Les soins furent alors donnés et Olga enfin sauvée put rentrer à la maison.

En juin 1940, le concours eut lieu au moment de l'attaque allemande. Cela se passa très bien. Un de mes professeurs, me croisant dans la rue, me félicita car

j'étais 2<sup>ème</sup> à l'écrit. Mais l'armée allemande approchait de Grenoble, le lycée ferma ses portes et je revins à la Curnerie. Croyant que les résultats de l'écrit compteraient, je ne m'inquiétais guère, d'autant plus que l'on devait admettre 12 garçons et 12 filles.

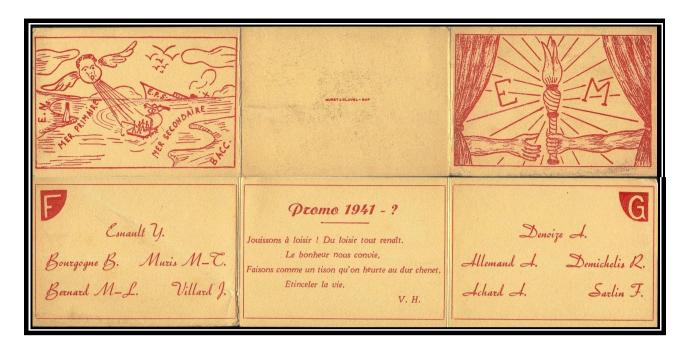
Mais fin août, alors que je ramassais du foin, je reçus un télégramme me demandant de me présenter à l'école normale de filles à Gap, pour y subir les épreuves orales. Je n'étais plus dans les mêmes conditions qu'en juin et de la 2<sup>ème</sup>, je passai à la 10<sup>ème</sup> place. A 12 et 12, cela pouvait encore aller.

Malheureusement, depuis peu, la 3<sup>ème</sup> République était morte. L'état français du Maréchal Pétain supprima les écoles normales. Celles-ci resteraient ouvertes encore 2 ans, pour les normaliens en cours de scolarité. Les nouveaux iraient maintenant au lycée pour y passer le bac au lieu du B.S. (Brevet Supérieur). Mais, beaucoup plus grave pour moi , il modifia la répartition des postes : au lieu de 12 garçons + 12 filles, cela devenait 9 garçons et 15 filles.



Faire-part de la promo 1940 du concours d'entrée à l'Ecole Normale

J'étais donc le premier sur la liste supplémentaire. Il me fallait donc recommencer une année. En octobre 1940, je revins au lycée où l'internat avait rouvert. En juin 41, je repassai le concours et cette fois j'étais 1<sup>er</sup>. Bien m'en prit, car la promotion fut réduite à 5 filles et 5 garçons.



Faire-part de la promo 1941 du concours d'entrée à l'Ecole Normale

La même année, je fus incorporé dans l'équipe de foot du lycée.



En tenue de foot pour un cross de 5 km à La Pépinière

Etant régulièrement champions d'académie, nous poursuivions ensuite en championnat de France. Cela me permit quelques déplacements à Grenoble, Valence ou Marseille.



2-1 contre le Prytanée de Briançon, 20/12/1942

C'est là que nous eûmes le meilleur résultat : battus 2 à 1 en championnat de France universitaire en ½ finale, contre le B.E.C. (Bordeaux Etudiant Club).

En octobre 1941, j'entrai donc en seconde comme Elève-maître. Ce fut une année facile car nous avions un niveau supérieur à ceux issus de la 3<sup>ème</sup> et nous raflâmes tous les prix. En juin 43, à la fin de la 1<sup>ère</sup>, je fus reçu au 1<sup>er</sup> bac avec la mention A. Bien.





Après la gym du bac, 15/05/43, en haut à gauche sur la photo de droite et 2<sup>ème</sup> en partant de la droite sur la photo de gauche, le copain Pellenc qui deviendra architecte



6 juin 1944 à Notre Dame-du-Laus



La maison neuve de la Curnerie construite par le copain architecte Pellenc

Je ne revins au lycée qu'en mars 44 après l'épisode des Chantiers de jeunesse dont je parlerai par ailleurs. Libéré de ceux-ci fin février 44, je me planquai à la Curnerie pour échapper au S.T.O. (Service Travail Obligatoire).

En mars, j'appris par le journal, que les Elèves-maîtres pouvaient bénéficier d'un sursis pour terminer leurs études. Je me présentai donc au Lycée où le Proviseur me reçut très mal. Il refusa de m'inscrire si je ne lui apportais pas une attestation du S.T.O. Je m'y présentai donc, en serrant un peu les fesses, tout se passa bien. Muni de mon précieux papier, je revins donc le voir et cette fois il lui fallut m'accepter.

ÉTAT HANÇA	ls .
COMMISSARIAT GENERAL A L	A MAIN-D'ŒUVRE
DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES HAUTES-ALPES	
PRÉFECTURE DE GAP GAP	
TÉLÉPHONE : 22 ADR. TÉLÉGR. COGIMO-GAP	
•	
à zabbeler dans la wahaara Gap, le	
à rappeler dans la réponse : Gap, le	
DOSSIER	
ATTESTATION	
En application	on des prescriptions
de la circulaire nº 33/EE M. SARLIN Fernand, né le 1	du II Janvier 1944.
(B.A.), élève-instituteur ficie du sursis accordé à	au Lycée de Gap, béné-
diants pour poursuivre nor	malement ses études.
CHEFOU	GOUVERNOIS de le ur Départemental,
/*/. BI	COTION A
	THE PARTY OF THE P
( ) ( )	MES-ALPES   B
	1 48 18 WE
No.	
The stand proof, watering a 200	
	The second secon

Attestation du S.T.O.

J'étais bon en maths et en sciences. Mais arrivant fin mars juste avant les vacances de Pâques, il n'était pas question d'aller en Math-Elèm. J'optai donc pour la philo et pendant 2 mois, j'ai travaillé très dur. Le prof me donna quelques devoirs en plus et j'arrivai à avoir aux alentours de 9/20.

ACADEMIE DE GRENOBLE — SERVICE DU BACCALAUREAT					
E. Partie - Série PHILO-LETTRES					
CONVOCATION AUX ÉPREUVES ÉCRITES					
GUNYUGATIUN AUA, LEBEUVES EGNITES					
v. Sarlin					
est invité à se présenter aux EPREUVES ECRITES du Bacca- lauréat le MAL (APPEL AM H. 30). Centre de GAR					
Etablissement Leger de Jargons					
L'horaire détaillé sera affiché à la porte de l'établissement. L'épreuve <i>facultative</i> de dessin aura lieu le.					
et celle de dictée musicale le					
AVIS IMPORTANT					
1° Le candidat doit prendre connaissance de toute affiche ou consigne apposée à la porte de l'établissement. Il doit se conformer exactement à toutes les indications données par le professeur surveillant.					
2º Il ne sera admis dans la salle d'examen que sur présentation de sa convocation et de sa carte d'identité.					
Au début de la première épreuve, il remettra au professeur surveillant sa quittance du versement des droits d'examen et son livret scolaire.					
3° Le candidat qui se présentera en retard, après la distribution des sujets de composition, ne sera pas admis dans la salle d'examen.					
Les compositions de tout candidat changeant de centre ou de salle sans autorisation SERONT ANNULEES,					
4° Le candidat doit se munir d'encre et d'un porte-plume. Il ne doit avoir, sous peine d'exclusion de l'examen et de poursuites devant le Conseil					

#### Ma convocation aux épreuves écrites du bac en mai 1944

A cette date, les copains avaient fini l'étude de la Psychologie et la Logique. Il restait à voir un peu de Morale et toute la Métaphysique. Selon la légende, en Psycho tout le monde comprend, en morale quelques-uns comprennent, en logique seul le Prof comprend, en métaphysique personne ne comprend. Ce n'était guère encourageant.

Pourtant au bac, j'eus le bonheur d'avoir un sujet de métaphysique et je m'en tirai plutôt bien. En histoire et géographie, il y avait une question de chaque au choix. J'abandonnai la Géo et appris l'histoire sur le bout des doigts. Ayant à traiter du gouvernement d'Alexandre II en Russie, je m'en tirai fort bien.

En sciences naturelles il y avait aussi une question sur la biologie, une autre sur la botanique, au choix. Je fis l'impasse de la biologie et potassai à fond la botanique. Là encore, ayant à traiter de la fonction chlorophyllienne, je m'en tirai fort bien aussi. Quant à la physique et à la chimie, là, pas de problème, c'était mon terrain.

Je fus donc reçu au bac, en mai 44 après avoir passé à peine 2 mois en Philo.



#### mon diplôme du Baccalauréat

Pendant ces 2 mois, juste avant l'examen, m'arriva une mauvaise affaire. Nous étions quelques-uns à rester en étude pour réviser pendant les récréations. Un jeune « con » prit la fâcheuse habitude d'ouvrir la porte brusquement, de pousser des hurlements et de s'enfuir. Nous décidâmes de mettre fin à ce manège qui nous dérangeait. 2 copains se cachèrent derrière la porte et quand il recommença, ils le saisirent et le firent entrer dans l'étude. La sanction fut aussitôt décidée et exécutée : passage des « bijoux de famille » au mercurochrome. Je lui tins un bras pendant que les autres ouvraient sa braguette et versaient le liquide vengeur. Aussitôt relâché, il s'enfuit.

Mais le soir, au dortoir, alors qu'il procédait à sa toilette, le pion s'en aperçut et fit un rapport. Nous passâmes en conseil de discipline qui décida que, revenant des CJF, je devais être un dangereux meneur. Je ne sais ce qui fut écrit dans le rapport qui suivit mais je fus déchu de ma bourse et de ma qualité d'Elève-maître.

En ayant reçu l'avis officiel en juillet, je me présentai à l'inspection académique. Je fus bien reçu par le Secrétaire général qui me dit qu'on allait essayer d'arranger l'affaire. En attendant, on me proposa un poste d'intérimaire pour la rentrée.

C'est ainsi que, le 1<sup>er</sup> octobre 1944, je me retrouvai en poste à Tallard, à une dizaine de km de la Curnerie. J'y remplaçais le Directeur, déchu pour collaboration. Je me retrouvai à la tête d'un groupe de 25 garçons et filles, du CE2 jusqu'à la fin d'études. Une collègue avait la charge des plus petits.

SPECTION ACADEMIQUE DES HAUTES-ALPES	Gap, le
Vous avez été nommé, en que à Gallaud. g. à titre provisoire.  Vous me retournerez, par la ci-joint de votre installation.	astituteur à Cuntong titulaire stagiaire intérinaire à partir du 19 Octobr 19/19.

mon avis de nomination à Tallard le 1er octobre 1944

Je m'y rendais chaque matin, à bicyclette, en emportant mon dîner. Le soir, je rentrais à la Curnerie avec mes cahiers à corriger. Quand il faisait froid, en classe, j'allumais un poêle qui brûlait de la tourbe : ce n'était pas terrible.

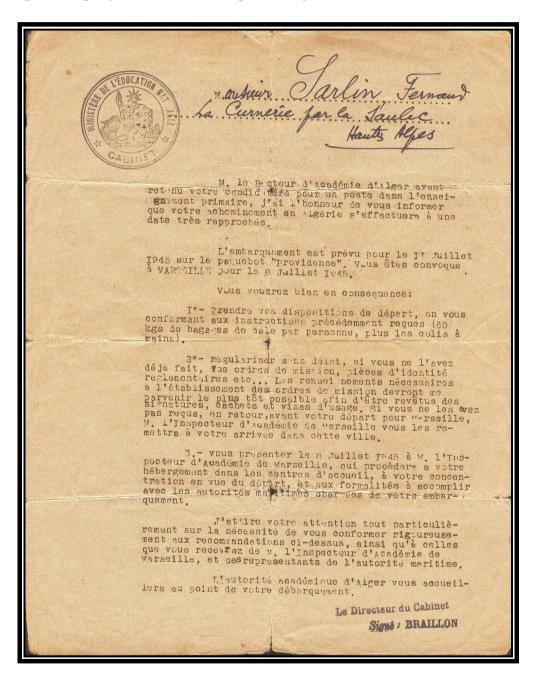
Vers la mi-novembre, je fus avisé que, le Ministre refusant de me gracier, il était mis fin à mon poste.

Je fis une nouvelle visite à l'I.A. où le Secrétaire m'apprit que l'on demandait des volontaires pour enseigner en Algérie. Il me fit remplir un dossier qui devait

être visé par le Proviseur du Lycée. Conscient des bons sentiments de celui-ci à mon encontre, il me dit de lui laisser ce dossier qu'il présenterait lui-même au dit Proviseur.

Je revins donc à la maison et là, avec mon beau-frère André, nous chassions les merles à la carabine et capturions les lapins de garenne avec des collets.

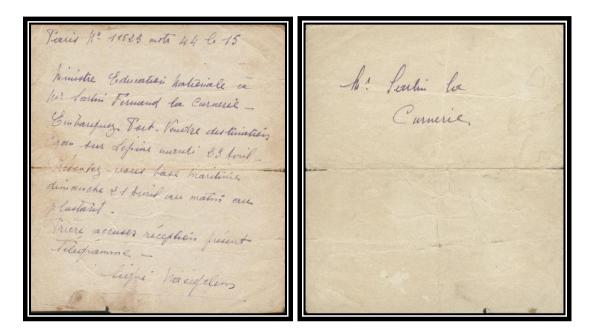
En mars 44 je reçus une lettre m'informant que ma candidature pour l'Algérie était acceptée et que je devrais embarquer le 5 juillet à Marseille.



Lettre de mars 1944

En même temps, les journaux annoncèrent la mobilisation de la classe 43 dont je faisais partie. J'en informai donc Alger par lettre, en précisant que je maintenais ma candidature pour après ma démobilisation. En février 46, comme celle-ci allait arriver, j'en informai Alger et tout se déroula normalement.

En mars, alors que j'étais à la Curnerie, un télégramme m'annonça que je devrais être à Port-Vendres le 21 avril pour embarquer le 23.



Télégramme de mars 1944 signé Naegelen, ministre de l'E.N., recto verso

En même temps, une lettre de l'Inspecteur d'académie de Gap m'apprenait 2 choses :

- 1) Il me confirmait que ma nomination en Algérie avait été acceptée.
- 2) Que, après intervention du Maire de Gap, le Ministre m'autorisait à enseigner de nouveau dans les Hautes-Alpes.

Ayant à choisir, j'optai pour l'Algérie.

# VII- Les années de guerre

En août 39, alors que nous battions le blé sur notre aire avec la batteuse d'un voisin, arriva l'ordre de mobilisation générale. Tous les hommes partirent, je restai avec un voisin de 3 ans mon aîné, le patron de la batteuse, ancien de 14-18, et les femmes.

Gaston partit rejoindre le régiment d'artillerie où il était affecté.



Gaston (au milieu) en artilleur, en 1940

Il fallut continuer les battages avec ceux qui restaient. Cela dura jusqu'à la miseptembre car il fallut faire le tour de toutes les fermes du coin. Avec mon voisin, à 16 ans, je dus, sur mon dos, rentrer les sacs de blé dans les greniers. Heureusement j'étais fort en ce temps-là.

A Noël, Gaston eut quelques jours de permission puis il repartit. Il revint en avril quand Olga eut le tétanos. Il nous quitta et je ne l'ai revu que 5 ans plus tard en 45.

En juillet 40, nous n'avions plus de chevaux, ceux-ci ayant été vendus pour payer la clinique. Heureusement il y avait à La Saulce, un camp regroupant des troupes en attente de démobilisation. Nous rendîmes visite au Commandant. Celui-ci nous envoya plusieurs hommes, tous volontaires, avec des chevaux de l'armée.

Ils arrivaient le matin, mangeaient avec nous à midi et rentraient au camp le soir. Grâce à eux nous pûmes assurer la récolte du foin qui était très abondante.

Un peu plus tard, nous rachèterons 1 puis 2 chevaux. Pendant ces années, toutes mes vacances se passèrent à travailler durement car il fallait assurer la survie de la ferme.

Mon jeune frère était d'un piètre secours, vu son âge, il gardait les agneaux. Les arbres fruitiers et les brebis furent les principaux artisans de notre survie, mais j'étais à peu près le seul à grimper aux échelles pour cueillir les poires.

Ma tâche devint un peu plus légère à partir de 42. Olga s'étant fiancée à André Robert, celui-ci vint nous aider à la maison.

Ils se marièrent le 3 juillet 43 et 3 jours après, j'étais convoqué aux Chantiers de jeunesse français : C.J.F.



Photo du mariage d'André et Olga, 3 juillet 1943

# VIII-Les Chantiers de jeunesse

Le 6 juillet 43, je partis pour Nyons où j'étais convoqué au C.J.F. 33, appelé groupement Ventoux. J'arrivai dans l'après-midi. Là, douche puis visite médicale. Nous étions classés en 4 groupes : forts, moyens, faibles, inaptes. Déclaré fort, je fus affecté au groupe 10 appelé groupe de direction.

Le camp était installé sous les oliviers (aujourd'hui remplacés par des H.L.M.). Nous vivions dans des baraques en bois, infestées de punaises. Nous dormions sur des châlits : cadre de bois grillagé, avec une paillasse par dessus, enfouis dans notre sac de couchage. Pour éviter les punaises, les pieds de nos châlits reposaient sur des couvercles de boîtes emplis de pétrole. Mais, rusées, les petites bêtes, ne pouvant arriver par le bas, décidèrent d'attaquer par le haut en se laissant tomber du plafond.

Nous vivions en système fermé, nos différentes équipes représentaient tous les corps de métiers : les cuisiniers, les boulangers, les bouchers, les tailleurs, les cordonniers, les blanchisseurs, les muletiers... et j'en passe. J'étais dans l'équipe du matériel, chargée de gérer tout l'équipement.

Les W.C. étaient une tranchée creusée dans le sol et entourée d'une palissade en roseaux. Des planches disposées en travers permettaient de s'installer pour agir. On pouvait même causer avec les voisins. Un jour, grande rigolade : un Assistant avait laissé tomber sa pipe dans la ..... Quand la fosse était suffisamment pleine, on en creusait une autre, un peu plus loin.

Comme c'était l'été, nous mangions dehors sous les oliviers. Nous disposions de tables reposant sur deux tréteaux. Chaque équipe avait sa table propre. Un volontaire allait aux cuisines et rapportait le repas dans des bouteillons métalliques. Nous avions chacun un quart de vin (de piquette devrais-je dire). Nous mangions assez souvent des pâtes.

Les rats s'étant introduits dans les sacs où elles étaient conservées, notre gamelle, en plus des pâtes, était décorée de petites boules noires : les crottes de rats. Les premiers jours, quelques fils de famille dégoûtés n'en mangèrent pas. Mais très vite, la faim l'emporta : ils enlevaient les crottes et mangeaient les pâtes.

Pour le pain, matin, midi et soir, nous recevions chacun 1/8 de boule.

Pour l'eau, il y avait un abreuvoir de grande taille au milieu du camp. Il était alimenté par un filet d'eau potable. Il nous servait à tout : la toilette, la vaisselle, lavage des chaussettes.

Nous étions environ 300 hommes. La vie était plutôt rude : lever à 5h30, footing pendant 30 mn, toilette à l'abreuvoir, petit déjeuner (1 quart de café bien pâle, 1/8 de boule de pain, une sardine ou une portion de vache qui rit). Ensuite, exercices de marche jusqu'à 8h. Lever des couleurs puis chaque équipe partait au travail jusqu'à midi. Repas sous les oliviers. Retour au travail jusqu'à 16h30. Retour au camp.

Parfois, corvée de pluches (carottes, patates, épinards). Ensuite, de nouveau, exercices au pas cadencé. Faisant partie de l'équipe de foot, les jours d'entraînement j'en étais dispensé. Nous fîmes d'ailleurs pas mal de matches contre les équipes des environs.

Un jour, nous eûmes la visite de Doriot. Il cherchait des volontaires pour aller en Russie combattre aux côtés des Allemands contre le bolchevisme. Il n'eut pas beaucoup de succès. Une autre fois, pour se rapprocher de chez eux, des marseillais se portèrent volontaires pour travailler à la construction de fortifications allemandes. Le soir, au baisser des couleurs, ils en furent vivement dissuadés par le Commissaire.

A ce propos, les grades aux C.J.F. étaient : Chef d'équipe, Chef d'atelier, assistant, commissaire adjoint, commissaire chef de groupe, Commissaire chef de groupement (le grand patron). Parfois, quand nous avions été sages, une surprise nous attendait. Alors que nous dormions bien, une sonnerie de clairon nous conviait à une marche de nuit. Un régal!

Un jour, André et René vinrent me rendre visite. Dans un panier en osier, ils apportaient des provisions et du pain. Le panier était rangé sur le toit du car. Ils essuyèrent un violent orage. A l'arrivée, le pain était devenu une espèce de bouillie peu engageante.



André (au milieu) et René (à droite), avec Olga, Annie et Jean-Marie

Nos premières tenues étaient celles de l'armée, teintes en vert. Ce n'était pas des plus élégant. Mais, surtout, il y avait les fameuses bandes molletières à enrouler autour des jambes. Un cauchemar : si on les serrait trop on attrapait des crampes, si on ne les serrait pas assez, on les perdait en route.





L'équipe du matériel avec molletières (août 43), et en sortie (je fume la pipe)

En octobre, j'eus droit à une permission pour aller participer aux travaux de la ferme. J'étais sur le point de partir lorsqu'un télégramme arriva, porteur d'une mauvaise nouvelle pour moi.

Il annonçait qu'un premier détachement était envoyé dans les Landes. Il devait y préparer la venue du groupement 33. Celui-ci devait couper les arbres de la forêt landaise ravagée par le feu. Comme par hasard, je faisais partie de ce détachement.

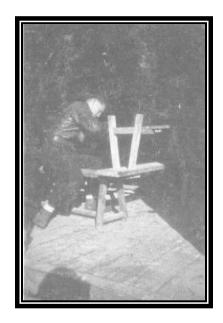


Départ pour Gabaret en novembre 1943

Début novembre, un train spécial nous prit à son bord. Nous logions dans des wagons à bestiaux : 8 chevaux, 40 hommes. Une couche de paille nous servait de matelas. Si nous fermions la porte nous étions dans l'obscurité, si nous l'ouvrions nous avions froid : cruel dilemme. En queue du train, les roulantes étaient installées sur des wagons plats et les cuistots préparaient la « bouffe » en plein air.

Quand arrivait l'heure des repas, le train s'arrêtait dans une gare. Nous en profitions pour manger, faire un brin de toilette, aller au w.c.

Le voyage dura une semaine. En gare de Lunel, nous dûmes rester 24h, les Allemands bloquaient notre train. Ayant à faire circuler un important convoi militaire et craignant les attentats, ils nous firent partir devant, leur train suivant le nôtre. Heureusement pour nous, tout se passa bien et nous arrivâmes enfin à Gabaret, notre lieu de destination.





Arrivée à Gabaret en novembre 1943, j'écris dans mon wagon à gauche

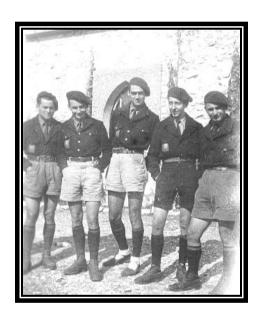
Nous avons gagné notre cantonnement sac au dos, il était bien lourd et le chemin me parut long.

En tant que responsable du matériel, je devais gérer un stock de vêtements divers : chemises, chemisettes, pantalons, blousons, chaussettes, couvertures, matelas. Tout cela entassé dans une baraque en bois dont j'avais la garde.





En tenue officielle, et avec mon équipe devant ma baraque à Gabaret



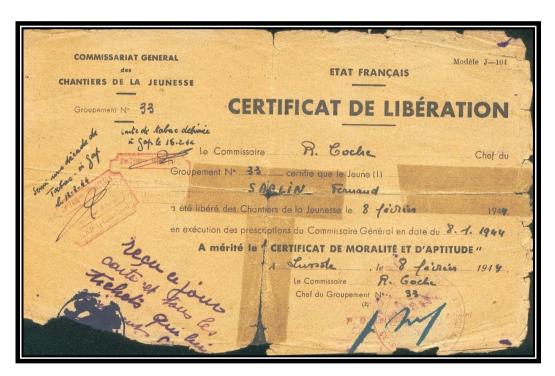
mon équipe à Nyons

Un jour, un incendie causé par un tuyau de poêle se déclara, c'était impressionnant. Les baraques, en bois de pin, flambaient, se communiquant le feu de l'une à l'autre. Sous l'effet de l'intense chaleur, les boîtes de conserve éclataient comme des bombes. Enfin, le feu fut circonscrit. Pour sauver le matériel, la population de Gabaret était venue nous aider, un peu intéressée tout de même. En faisant un tour dans les environs, je remarquai bon nombre de chemises et de souliers cachés dans les buissons. La nuit venue, ils seraient sans doute récupérés. Je fermai les yeux. Avec mon équipe, nous eûmes un gros travail pour tout remettre en place.

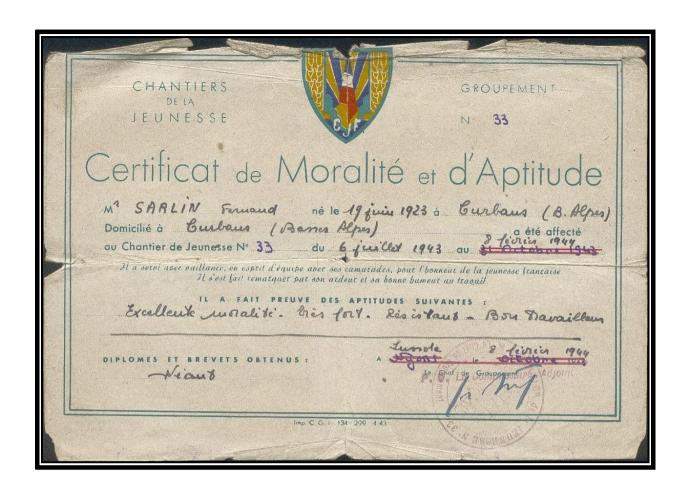
A Noël, je fus invité à venir réveillonner dans une famille, avec 3 copains. Nous eûmes droit au foie gras, confit d'oie et vieil Armagnac. Celui-ci est traître, il semblait doux et inoffensif, mais quand je me levai pour regagner le camp, mes jambes étaient flageolantes.

A plusieurs reprises j'eus la visite d'officiers allemands venus inspecter les lieux. Quand j'appris que des rafles avaient été opérées dans d'autres camps, je décidai qu'il était temps de partir. Une note de service arriva, indiquant que les volontaires pour les mines de charbon pouvaient être libérés tout de suite. Un copain de Marseille, dont les parents avaient des relations avec le Directeur des mines de Gardanne, muni d'une fausse permission, fit un rapide aller-retour. Il revint avec des certificats d'embauche comme mineurs de fond.

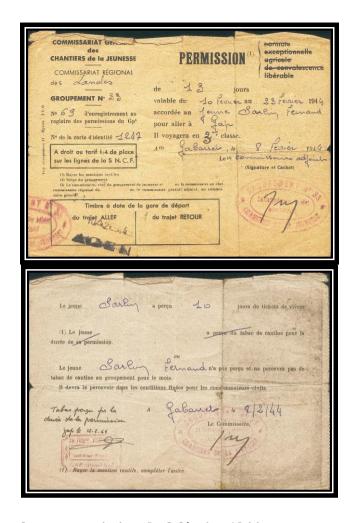
Grâce à ce précieux document, le 8 février 1944, je fus libéré et j'entrepris le dangereux voyage du retour.



mon certificat de libération du 8 février 1944



mon certificat de Moralité et d'Aptitude du 8 février 1944



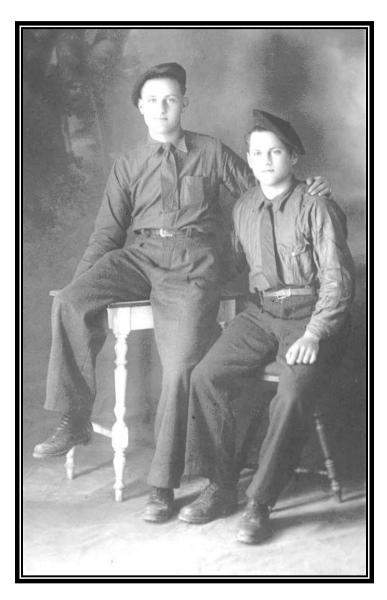
fausse permission du 8 février 1944 recto verso

Un car me conduisit à Agen, ensuite ce fut le train, via Marseille et Gap. Il me fallut éviter de nombreux contrôles mais j'arrivai enfin à la Curnerie. Là, je me planquai pour échapper au S.T.O. Ayant obtenu un sursis, en mars, je retournai au lycée pour passer le second bac.

## IX- L'armée de l'air

En mars 1945, alors que je me préparais à aller en Algérie, arriva l'ordre de mobilisation de la classe 43 dont j'étais. Emportant avec moi ma paie d'instituteur, 4 à 5000 F qui me furent très utiles, je partis pour Marseille. J'étais convoqué à la caserne du Muys promue centre mobilisateur. Nous étions là des centaines. Nous passâmes là 2 ou 3 journées difficiles : pour dormir, une botte de paille étendue sur le sol et une couverture. Nous dormions habillés car il faisait froid. La visite médicale était un fameux spectacle : une grande salle, une très longue table derrière laquelle se tenaient plusieurs officiers supérieurs, devant, une file de gars à poil, surveillant leur avant et leur arrière : çà puait la sueur et les pieds.

L'armée de l'air choisissait en premier, comme à la foire à bestiaux, les autres allaient dans les différents corps de l'armée de terre. Au Colonel qui me demanda ce que je faisais, je répondis que je préparais l'Ecole de l'air. Aussitôt il m'enrôla, c'était ce que je voulais. Je passai donc 2 ou 3 jours à Marseille, autant à Salon-de-Provence où se trouve l'Ecole de l'air, puis je fus envoyé à Uzès, à la caserne Guynemer qui servait de centre d'entraînement pour les nouvelles recrues.



Uzès, avril 1945 à la caserne Guynemer avec un copain



mon certificat de présence au corps à Uzès du 24 mars 1945

Là, nous étions bien installés.

Le bataillon était surtout composé de diplômés : bacheliers ou licenciés, et cela amena une situation amusante. Au moment de tester nos connaissances, le sergent nous sépara en 2 groupes : ceux qui avaient le CEP, ceux qui ne l'avaient pas. Grosse rigolade au moment d'étudier les résultats : beaucoup de ceux qui n'avaient pas le CEP, ne l'ayant jamais passé, n'étaient pas des illettrés mais des licenciés.

Quelques jours après notre arrivée à Uzès, nous dûmes subir une piqûre de rappel du vaccin D.T.T. C'était folklorique. Une douzaine de gars, torse nu, s'asseyaient sur un banc. Un premier infirmier désinfectait un coin du bras avec un tampon de coton imbibé d'alcool, un deuxième le suivait et plantait une aiguille creuse. Enfin, arrivait le Médecin major muni d'une énorme seringue graduée pleine de vaccin, et celui-ci injectait à chacun la dose prescrite. Les réactions à ce vaccin étant assez fortes, pendant 2 jours, nous étions mis à la diète (bouillon) et dispensés de tout exercice.

Le même jour, m'arriva un télégramme annonçant le retour de Gaston. J'eus droit à 3 jours de permission pour aller le voir. En partant, j'étais mal en point et je me souviens avoir passé une mauvaise nuit à Marseille, dans la gare St-Charles, couché à même le sol, dans la salle d'attente, attendant le train pour Gap.

Je revis donc mon frère, retenu prisonnier pendant 5 ans en Prusse orientale près de Königsberg, devenue russe aujourd'hui sous le nom de Kaliningrad. Il travaillait dans une ferme, ce qui rendait la captivité plus supportable. Il avait été libéré par l'avance de l'armée russe. On lui fit traverser la Russie du Nord au Sud dans des conditions parfois difficiles. Il embarqua à Odessa pour regagner la France via Marseille.

Beaucoup plus tard, au cours de 2 voyages, c'est avec une certaine émotion que j'ai visité ces lieux.

Le 8 mai 1945 à 15h, une sonnerie de clairon annonça la fin de la guerre. Ce fut une explosion de joie et nous eûmes la permission de la nuit. Ce fut une nuit de folie avec chants et danses car, parmi nous, il y avait quelques professionnels du spectacle.

Quelques jours plus tard nous allâmes à Nîmes pour un grand défilé militaire auquel participait une armée russe composée de prisonniers ré-équipés. Le Général Zeller (un des 4 d'Alger) commandait le défilé. Le soir, les russes, hommes et femmes, nous offrirent un spectacle de danses et là, je dois dire qu'ils sont forts.

Un peu plus tard, nous fûmes conviés à exprimer nos désirs quant à notre affectation future. Je demandai : le personnel navigant. A ce titre, je fus envoyé à Aix-en-Provence, avec quelques camarades, pour y subir une visite médicale très approfondie et qui dura toute la journée. Je me souviens en particulier, d'avoir été enfermé dans une espèce de boule qui tournait à grande vitesse. Quand elle s'arrêta, on me mit debout dans la pièce pour contrôler mon équilibre. Je fus déclaré apte, quelques-uns furent recalés pour daltonisme ou insuffisance cardiaque.

Mais, début juillet, la guerre étant finie et l'argent manquant, les centres d'entraînement fermèrent et je n'en ai plus entendu parler.

Je fus alors affecté à la base 205 à Istres.



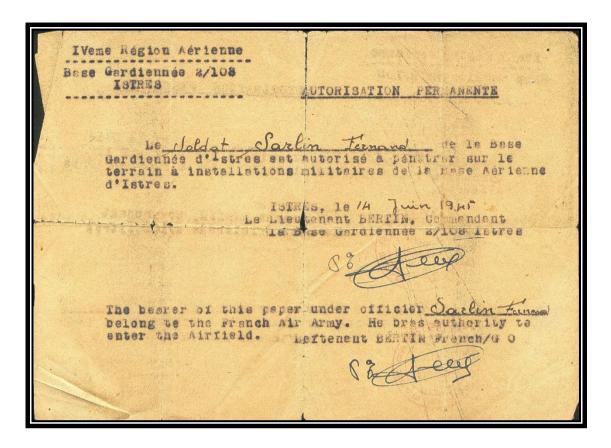


Istres, automne 1945



Istres, automne 1945

Celle-ci avait été dévastée par les bombardements. Nous logions dans un des rares bâtiments qui tenaient encore debout. Nous vivions au milieu de soldats de différentes nationalités : Américains, Anglais, Canadiens, Yougoslaves, installés sous de grandes tentes. Je fus doté d'un sauf-conduit qui me permettait d'aller partout sur les pistes, où se trouvaient des dizaines d'avions de toutes sortes, des gros bombardiers aux petits avions d'observation.



Mon sauf-conduit sur la base d'Istres

Je touchais 28,40 F par jour et une ration de tabac. Pour arrondir mes fins de mois, j'achetais, à bas prix, des cartouches de cigarettes aux Américains. Ensuite, muni d'une fausse permission, je faisais un aller-retour à Gap où je les revendais dans les bars avec un bon bénéfice.

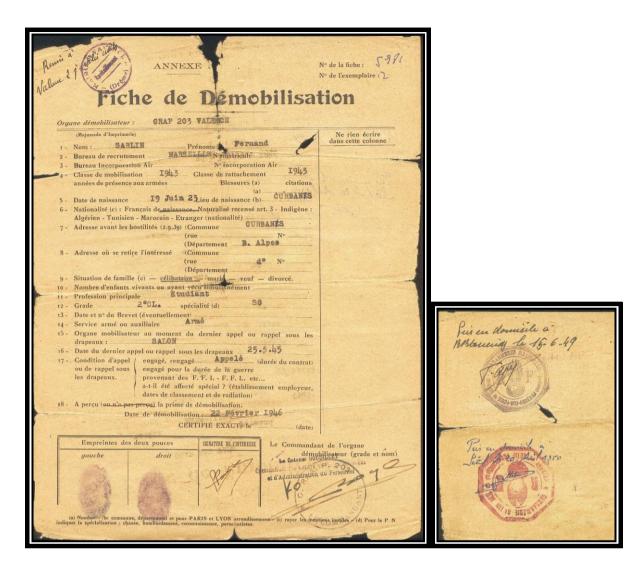
Un jour, au retour d'une expédition, le train étant bondé, je dus voyager sur le marchepied extérieur de Valence à Miramas. Je trouvai le temps très long car je devais rester éveillé et vigilant. De plus, le train marchait au charbon et j'arrivai noir comme un ramoneur. Je dépensai une partie de mes bénéfices pour faire laver mes habits.

A Noël j'eus droit à une permission pour assister au mariage de Gaston avec Thérèse Bontoux.



Photo du mariage de Gaston et Thérèse

En janvier, on commença à parler de démobilisation. J'écrivis aussitôt à Alger pour confirmer que j'allais pouvoir répondre à une nouvelle convocation. Le 22 février 46, je partis avec les copains pour Valence, où se trouvait le centre de démobilisation.



ma fiche de démobilisation en février 1946, recto et cachets du verso

Les formalités accomplies, je rejoignis la Curnerie où pendant 1 mois et demi, je participai aux travaux des champs.

# X- En Algérie

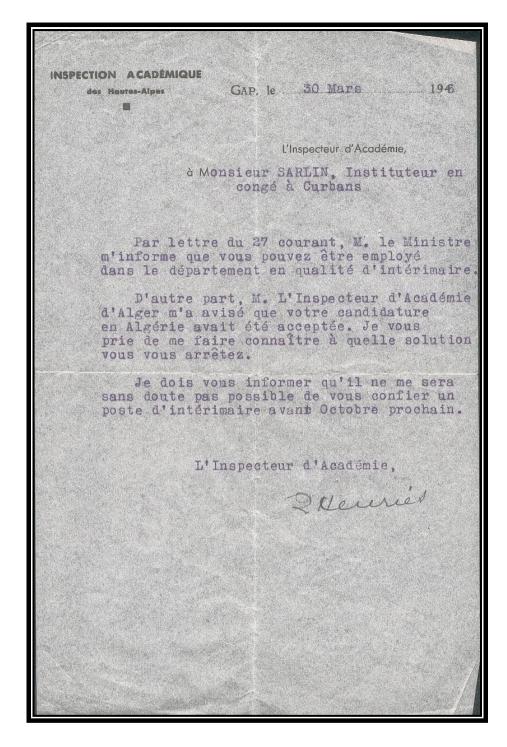
En mars 46, en réponse à ma lettre envoyée à Alger, je reçus un nouvel ordre de mission, puis un télégramme m'annonça que je devais être à Port-Vendres le 21 avril pour embarquer le 23.



### mon ordre de mission pour l'Algérie, recto et cachets du verso

En même temps, une lettre de l'I.A. de Gap m'apprenait 2 choses que j'ai déjà relatées :

- 1) il me confirmait que ma nomination à Alger avait été acceptée (ce que je savais déjà (page 29) ;
- 2) après une intervention du Maire de Gap en ma faveur, le Ministre m'autorisait à enseigner de nouveau dans les Hautes-Alpes.



Lettre de l'I.A. des Hautes Alpes du 30 mars 1946

Ayant à choisir, j'optai pour l'Algérie.

Thérèse se mit en devoir de préparer mes bagages qu'elle rangea dans la vieille malle déjà citée. Gaston me remit 5 000 F (à l'époque c'était 1 mois de traitement d'instituteur). La marraine de Curbans, à qui j'allai dire au revoir, m'en remit autant et, c'est nanti de ce capital que, le 19 avril, je pris le train à Gap en direction de Port-Vendres où le Gouverneur Général Lépine m'attendait.

Il me fallut une bonne journée pour arriver à destination le 20 avril après-midi. Ayant mis mes bagages à la consigne, il me fallut chercher à me loger pour 2 nuits. Les quelques hôtels étant pleins, je me trouvai une chambre chez un particulier. Le 21, je me présentai aux autorités du port pour régler les formalités d'embarquement. L'après-midi, ayant du temps libre, j'assistai pour la 1ère fois à un match de rugby. Le 23 au matin, j'allai récupérer mes bagages à la gare et les fis transporter sur le port où l'embarquement était commencé. Pendant tout ce temps, je me nourrissais avec les provisions emportées car, sans ticket d'alimentation, il était impossible d'aller au restaurant.

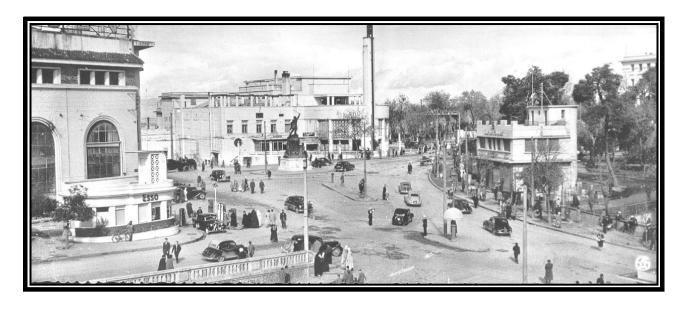
Dans l'après-midi du 23, le bateau leva l'ancre à destination d'Oran. Le Lépine était encore aménagé en transport de troupes, plus de cabines, mais deux grandes salles avec des tables. Pour ceux qui, comme moi, voyageaient en 2ème classe, le jour, elles servaient de restaurant. Le soir, elles devenaient dortoirs, une pour les femmes, l'autre pour les hommes. On nous distribuait des matelas que nous allongions sur les tables pour y passer la nuit.

Le 1<sup>er</sup> soir, eut lieu un incident. Alors que j'avais disposé mon matelas sur une table, je m'étais un peu éloigné pour chercher une couverture. Quand je revins, un légionnaire s'était emparé de mon couchage. Une vive discussion s'en suivit, nous faillîmes en venir aux mains, mais finalement il s'en alla s'installer ailleurs. Les passagers de 3<sup>ème</sup> classe dormaient sur le pont et se nourrissaient eux-mêmes. Beaucoup se rendaient au Maroc via Oran et Oujda.

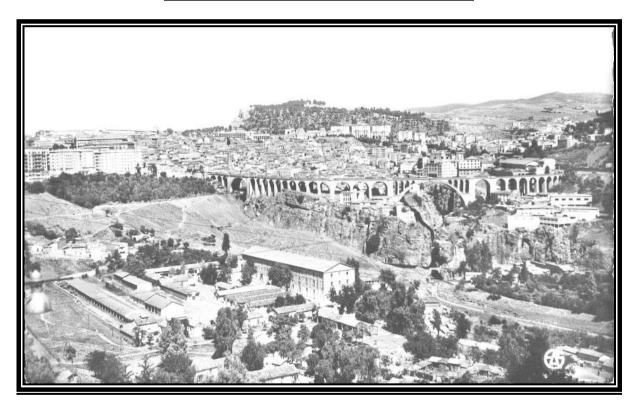
Nous passâmes 2 nuits sur le bateau et le 25 au matin, je débarquai à Oran où personne ne m'attendait. Je décidai alors de me rendre au rectorat à Alger. Le soir, je pris le train avec tout mon matériel (le prix des billets de train me fut remboursé plus tard, à l'arrivée). Le voyage dura toute la nuit et le 26 au matin, j'étais à Alger.

Après avoir mis mes bagages à la consigne du port maritime, je cherchai à gagner le rectorat. Personne ne put m'indiquer où il se trouvait. Je me fis alors indiquer le Gouvernement Général, là, tout le monde savait. Je fus bien reçu et on désigna un planton pour me conduire au rectorat. Arrivé là, j'étais sauvé, la machine administrative se mit en route.

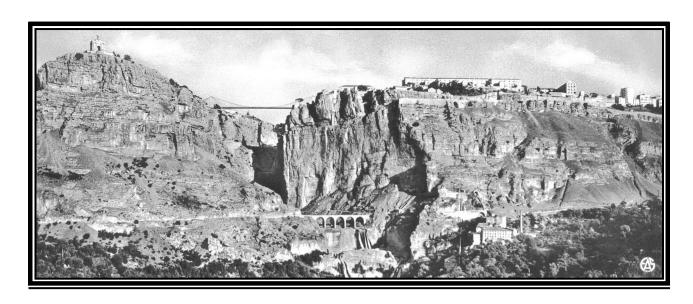
Celui qui me reçut, ayant à choisir entre les 3 départements, Alger, Oran, Constantine, décida que finalement, pour un alpin, c'était le Constantinois qui convenait le mieux. Il me fit réserver une place dans le train du soir et prévint l'I.A. de Constantine de ma prochaine arrivée.



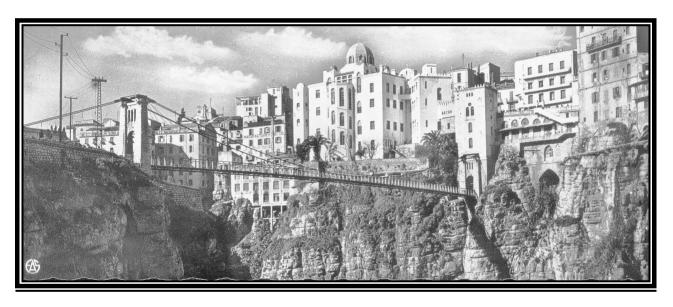
Constantine, la place Lamoricière et le casino



Constantine, vue générale, le pont Sidi Rached



Constantine, à gauche le monument aux morts, au centre le pont suspendu, en bas le pont romain



Constantine, passerelle Perrégaux et la Médersa

A midi, je déjeunai sur le square Bresson avec un pain d'épice acheté à un arabe. Le soir, je repris le train avec tout mon équipement. Après une nuit passée à somnoler car je commençais à manquer de sommeil, j'arrivai à Constantine dans la matinée. Là, une bonne surprise m'attendait. L'I.A. avait prévenu l'école normale et une équipe de jeunes arrivés quelques jours avant moi m'attendait. Ils poussaient une petite charrette à bras pour transporter mes bagages.



L'équipe d'accueil à la gare de Constantine

Me voici enfin à l'école normale où j'allais rester jusqu'en juillet. J'y sympathisai avec ces jeunes mais aussi avec 4 normaliens qui, après avoir fait la campagne d'Italie, venaient terminer leurs études. Là, j'étais pensionnaire et j'avais ma chambre particulière. Pour la pension et le lavage de notre linge, il fallait verser 2 000 F par mois à l'Econome. Comme bachelier, je faisais partie du cadre normal et je touchais 5 500 F par mois. Il me restait donc 3 500 F, j'étais riche. Ayant en plus reçu le remboursement de mes billets de train, j'en profitai pour me faire faire un costume par un tailleur juif.

Les copains qui étaient dans le cadre spécial (brevet élémentaire ou 1<sup>er</sup> bac), ne touchaient que 4 500 F. Comme il y avait aussi des ménages où seul le mari enseignait, ils devaient verser 4 000 F à l'économe, il leur restait donc 500 F et leur train de vie était des plus réduit.



Les « métros » à l'Ecole Normale de Constantine en 1946

Nous allions en stage de formation à l'école Arago. Pour y accéder, il fallait emprunter une ruelle étroite et ombragée. C'était une vraie cour des miracles. Là, s'étaient rassemblés tous les syphilitiques de la ville. Avec leurs membres atrophiés ils dormaient à l'ombre, couchés sur des petites carrioles équipées de roulements à billes qui leur permettaient de se déplacer. Pour atteindre l'école, il fallait les enjamber un par un. Au début cela me faisait drôle, à la fin je m'y habituai.

Je passai là mai et juin dans 2 classes de petits, et fis connaissance avec l'enseignement du français à de jeunes arabes qui ne le parlaient pas. En juin eut lieu la grande fête des écoles de la ville.

L'école Arago tenait une baraque de tombola. J'étais chargé de vendre les billets au public. Ayant ramené d'Istres un fort accent du midi, je fis un malheur, surtout avec la gent féminine. Je vendis les billets comme des petits pains et je donnai de plus en plus de la voix. Le lendemain j'étais aphone. Le soir, à l'entracte, je mangeai mon premier couscous, je le trouvai bon et depuis, je n'ai pas changé d'avis.

Le lendemain, l'inspecteur vint nous féliciter pour notre bon comportement. Les grandes vacances approchaient, l'école normale allait fermer ses portes. Je n'avais pas droit au billet pour la métropole délivré tous les 2 ans.

On me proposa d'être moniteur de colonie de vacances, ce que j'acceptai avec 2 autres copains. On nous affecta à celle de Jeanne d'Arc près de Philippeville. Cette affectation allait avoir de grands effets sur ma vie future.





Le Pavillon Guigues à Jeanne d'Arc, colonie de vacances de Philippeville, été 1946







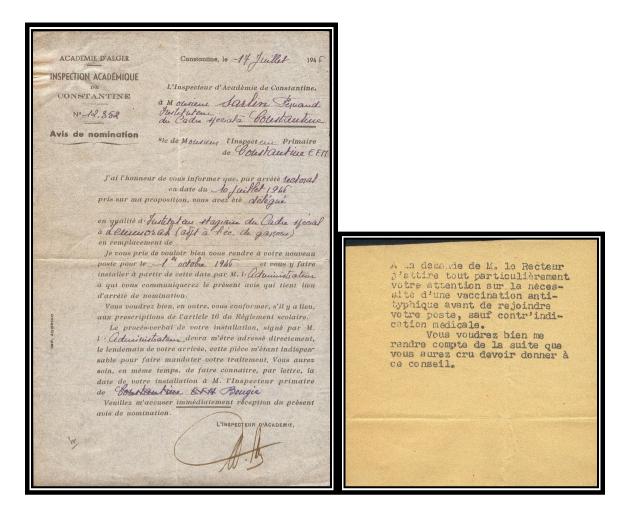
Colonie de vacances de Philippeville, été 1946

Un jour, je fus désigné pour aller régler quelques détails avec Mr Boesser, alors directeur de l'école Montesquieu, et qui dirigerait la colonie. Là, je fus d'abord reçu par la fille aînée de la maison, Micheline, qui me fit patienter en attendant que ses parents soient libres.

Ayant appris qu'elle allait entrer en Philo, je me hasardai à lui dire : « Attention, on ne sait pas où la philo mène ». Ceci déclencha son fou rire et ce fut le début de mes relations avec celle qui allait devenir mon épouse. Nous passâmes 2 mois ensemble, moi moniteur, elle monitrice, et en septembre nous étions fiancés.

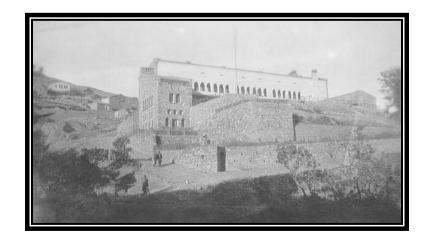
## 1) A Zemmorah

En juin, j'avais fait une demande de poste pour la prochaine rentrée.

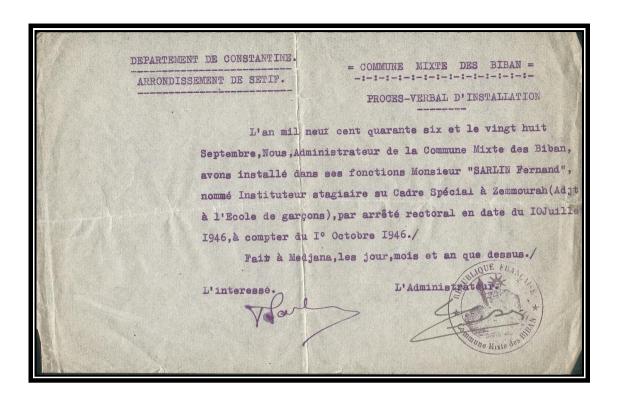


#### mon avis de nomination à Zemmorah le 1er octobre 1946 et la consigne médicale jointe

Courtois (un ménage), arrivé en même temps que moi et de 10 ans mon aîné, ayant été nommé à Zemmorah, alla visiter le poste. Au retour, il nous apprit qu'il y avait 2 postes vacants et un logement disponible.

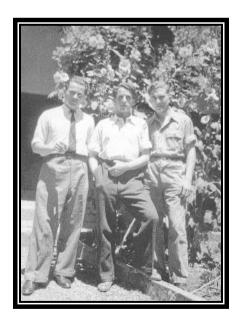


L'école de Zemmorah



mon P.V. d'installation à Zemmorah

Césari, un corse avec qui je sympathisais me dit : « je vais aller me marier dans l'île, si tu veux, nous demandons le même poste, nous logerons ensemble car il y a 2 chambres, ma femme fera la cuisine et nous partagerons les dépenses à 2 ». J'acceptai avec empressement.

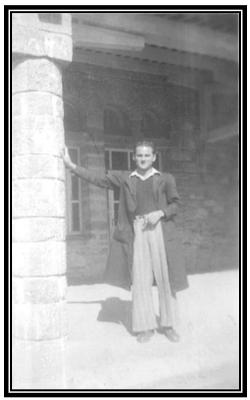


Césari au centre

Micheline entrant en philo pour passer le 2<sup>ème</sup> bac, je refusai le poste pour Constantine que l'on me proposa au dernier moment, car il fallait penser à l'avenir.

Plusieurs jeunes arrivés bien avant moi étaient morts du typhus, il nous fut recommandé de nous faire vacciner, ce que je fis.

Fin septembre, je pris le train jusqu'à Bordj-Bou-Arréridj. Là, un car devait me transporter jusqu'à Zemmorah. C'était un douar important de plusieurs milliers d'habitants, tous indigènes, au flanc d'une montagne de la Kabylie.





Zemmorah, à l'entrée de l'école en 1946, et en octobre 1947 avec Micheline

Pour y arriver, le car longeait une vallée, traversait un oued à gué, et grimpait les lacets de la route qui conduisait au douar. Il était conduit par un chauffeur arabe et bondé de voyageurs indigènes. Il s'arrêtait sur une petite place au bas du village car la route finissait là. Il fallait ensuite grimper entre les maisons pour atteindre l'école située au-dessus.

Celle-ci était un beau bâtiment avec 5 classes et 3 logements : 1 grand pour le directeur, un petit au milieu pour une collègue juive, Melle Dion, et un 3<sup>ème</sup> plus grand avec 2 chambres pour Césari et pour moi.



# Zemmorah, dans la cour de l'école en 46-47, Courtois sa femme et ses 2 filles, Césari et sa femme, Melle Dion

Il était meublé entièrement. La cuisinière pouvait fonctionner au bois ou au gaz butane, introuvable en ce temps-là.

Il y avait l'eau courante, un w.c., un cabinet de toilette mais pas d'électricité. Nous nous éclairions avec des lampes à pétrole ou à acétylène (carbure). J'optai pour une lampe à acétylène de fabrication locale. Elle était faite avec des boîtes de conserves soudées, mais elle m'éclairait convenablement.

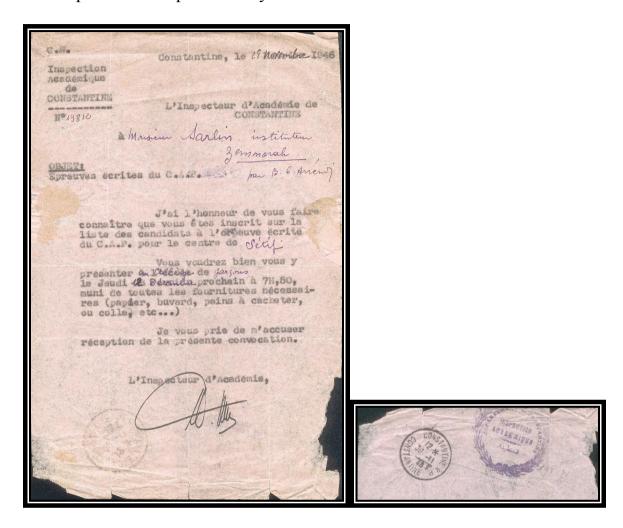
Il fallait s'approvisionner sur le marché local : quelques légumes, un peu de viande souvent couverte de mouches, un pain très artisanal ou de la galette arabe. Pour le gros des achats, nous prenions le car pour Bordj (30 km environ).

Les émeutes de mai 45 étant encore dans les mémoires, l'Administrateur de la Commune mixte des Bibans nous fournit à chacun 1 fusil Lebel et 100 cartouches, pour nous défendre en cas de nécessité. Nous ne fûmes jamais menacés, bien au contraire.

Pour le chauffage des classes, l'administrateur nous faisait livrer des gros camions de bûches qui étaient déchargés au bas du village, la route s'arrêtant là. Il fallait alors mobiliser tous les élèves pour transporter le bois à l'école, l'aprèsmidi y passait. En cours de route, quelques bûches s'égaraient pour finir dans les maisons voisines. Pour notre usage personnel, nous puisions un peu dans le tas, mais c'était insuffisant. J'achetais aux gens du coin, soit un tronc de sapin apporté sur le dos, soit des racines de bruyère chargées sur un âne.

Ayant été inscrit sur la liste des « victimes d'évènements de guerre », j'eus le droit de passer, avant la fin 46, l'écrit du C.A.P. (Certificat d'Aptitude

Pédagogique). Je me mis fermement au travail et en décembre, je fus convoqué à Sétif pour subir l'épreuve au lycée.



ma convocation à l'écrit du C.A.P., recto et cachets du verso

J'étais seul et le sujet sur la lecture me convenait très bien.

Noël arriva, je me rendis à Constantine chez mes futurs beaux-parents. Le soir de mon arrivée, je dus accompagner Micheline et la belle-mère à la cathédrale de Constantine pour assister à la messe de minuit. N'ayant pas de place assise et m'étant levé à 5h pour aller prendre le car en bas dans la vallée, je dormais debout et trouvais le temps long.

Revenu à Zemmorah, j'appris que j'étais reçu à l'écrit du C.A.P. et que je pouvais immédiatement passer l'oral pour être titularisé au 1<sup>er</sup> janvier 47.

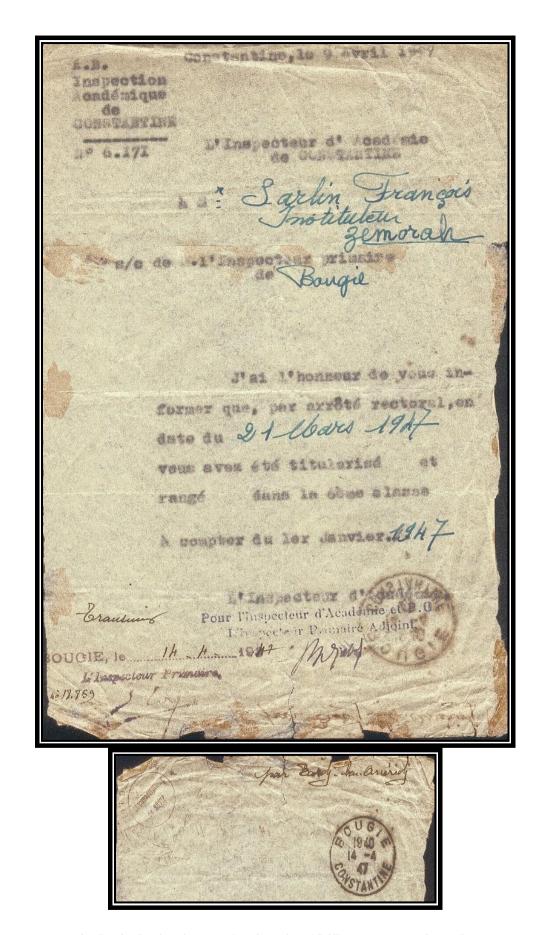
ACADIMIN D'ALGER	REPUBLIQUE FR	ANÇAISE	DEPARTMENT de
opo	<del>- **</del>		CONSTANTINE
CERTIFIC	AT D'APTITUD	E PEDAGOG	SIQUE
	16	D.	
L'INSPECTEUR D'ACADEMIE DU	DEPARTEMENT DE CONSTANTINE,		
Vu le décret du 18 Janvier 1887 (articles l			
	par l'arrêté du 21 février 1921 (articles 154 à 160	inclus) ;	
Vu le procès-verbal de l'examen subi par	Monsieur Sexeling For	nand	
dans les conditions déterminées par le décret et			
	bre 1946 , par lequel la Commission d'Examen	siégeant à Constantine département de Con	stantine pour la session ordinaire de
1946 , atteste que Mondieur Sc	welin Fernand		
né le 19 yuin 1923	a Curbans	département	ies Basses alpes.
a été jugé digne du Certificat d'Aptitude I	Pédagogique ;		
Délivré à Monsieur Scarlis	( Fernand		le présent
CERTIFICAT D'APTITUDE PEDAGOGIQUE	A L'ENSEIGNEMENT DANS LES ECOLES PRIMAH	RES.	
			3 hovembere 1947
Signature de 17	Impétrant :	L'Inspecteur d'Académie de	Constantine,
Yes	z ko	MSPECTION CONT.	h -
190		A SCIDENT	Thus
		The state of the s	")
		AND THE PARTY OF T	

## mon diplôme du C.A.P.

J'en avisai aussitôt l'Inspecteur à Bougie. Comme c'était long et compliqué pour lui, de faire le voyage, il me demanda de me rendre à Bordj pour y subir l'épreuve.

Logé à l'hôtel des voyageurs, j'arrivai 3 jours avant la date fixée. Cela me permit de passer 2 jours dans la classe de l'épouse du directeur, Mr Forin, et de me familiariser un peu avec ses élèves. Le jour dit, je passai l'épreuve devant le directeur et 2 de ses adjoints, l'inspecteur ne s'était pas déplacé. Je fus reçu.

A midi, le directeur me convia à déjeuner et je repris le car pour rejoindre l'école. Je fus titularisé au 1/1/47 et en mai, je reçus le rappel de traitement.



mon avis de titularisation au 1er janvier 1947, recto et cachets du verso

INSPE ACADE	EMIQUE STANTINE - la lin	ten	PAIEM		EXERCICE 194
Chapitre Article	Section Emoluments du g mois	MONTANT brut	MONTANT NET MENSUEL		
Che Che	de Hai	annuel	Net à payer	Total par article	Total par chapitre
	Traitement 6.4	7 H 7 50	5816		
	Impôts		908		
			4913		1.01
	tnd. Spéciale		750		•
	Ind. Algériennes		462		
	Indemnité d'afficile		1500		
	Ind. Vie chère		2500		
	Indemnité Moverende Ind. Familiales	<b>J</b>	3250		
	et résidence . Majoration pour				
	salaire unique Indemnité				
					10045
Ra	1, 0 .1 = 0	TOTAL A	ORDONNANCE		13577
	Hel stab	C1 Ohr		lu	e de la companya del companya de la companya del companya de la co
\\.\	D. H. H.	\	362 1	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
			·		
- 2			CHA	RGES DE F	
		1,	Nombre d'en	fants y donn	ant droit :

La feuille de paie du rappel de traitement

Cela me fit un petit pécule qui me sera bien utile une fois marié.

En raison du marché qui se tenait le samedi, nous avions congé ce jour-là et faisions classe le dimanche. C'était bien quand il y avait des élections. Elles avaient lieu dans l'école et alors nous avions congé.

A cette occasion, 2 gendarmes venaient de Bordj à cheval pour surveiller le bureau de vote. Nous étions en très bons termes et les invitions assez souvent à déjeuner ou à boire un coup.

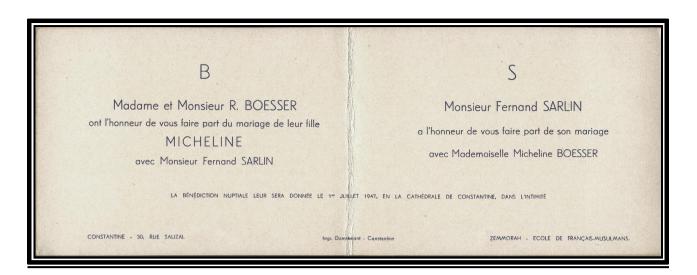
Il m'arrivait parfois de botter les fesses à un élève, mais j'y renonçai vite car, en secouant leur burnous, j'attrapais des poux. Un jour, j'eus la surprise de les voir arriver à l'école en tirant leur gandoura en avant. Les ayant questionnés, il me fut répondu : « l'a tisé Monsieur ». Une fois traduit cela voulait dire : j'ai été baptisé, circoncis.

A Pâques, je me rendis de nouveau à Constantine. La date du mariage fut fixée au 27 juin. En prévision de l'avenir, Micheline qui était en philo, fit une demande pour entrer dans l'enseignement. Avec son 1<sup>er</sup> bac, elle pouvait enseigner.

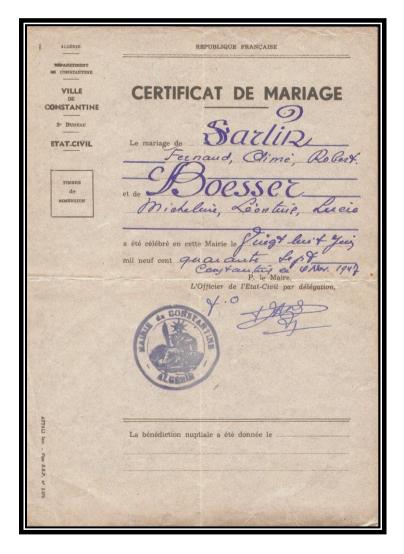
Le 27 juin 1947, nous nous sommes mariés à la cathédrale de Constantine.



Notre mariage



## Le faire-part de notre mariage



Le certificat de notre mariage

Le soir, le repas eut lieu à l'école Montesquieu. Cette année-là, nous avions droit à un passage gratuit en 2<sup>ème</sup> classe sur le bateau pour venir en France. Nous

avons passé quelques jours à visiter Alger. Logés à l'hôtel, nous mangions chez l'oncle Emile.

Le jour venu, nous embarquâmes pour Marseille. Grâce à mon petit pécule, nous avons pu y rester quelques jours. Nous logions au Capucines Hôtel, Allées Léon Gambetta.



La carte du Capucines Hôtel

Cela nous permit de visiter le château d'If, Notre Dame de la Garde, le palais Longchamp.... Je pus même acheter 2 montres Lip, une pour Micheline, une pour moi.

Ensuite, nous avons gagné la Curnerie pour que mon épouse fasse connaissance avec ma famille. Comme elle avait été recalée au bac, elle devait repasser l'oral en septembre. Je ne sais pas si elle travailla en cachette, car je ne la voyais pas souvent travailler, pourtant elle fut reçue. Elle sera donc nommée avec moi à Zemmorah, en remplacement de Melle Dion mutée ailleurs.

Fin septembre, nous regagnâmes l'Algérie, Micheline vers Constantine pour l'oral du bac, moi à Zemmorah préparer le terrain. Après son succès, j'allai la chercher à Bordj où elle m'apprit qu'elle était enceinte d'Annie. Nous nous installâmes dans l'appartement du milieu : 1 grande chambre, 1 grande cuisine, salle à manger, w.c., cabinet de toilette, terrasse donnant sur la vallée. C'était bien.

De là, le soir vers 5 ou 6h, je pouvais surveiller la route, en bas, où un nuage de poussière annonçait l'arrivée du car.

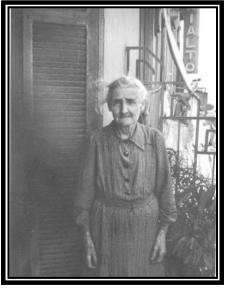


1947, sur la terrasse de l'école à Zemmorah, je surveille les environs...

Comme il amenait le sac du courrier, un quart d'heure plus tard je descendais au bureau de poste tenu par un brave indigène. En fin de mois, cette arrivée était d'autant plus importante qu'à cette époque, les C.C.P. n'existaient pas. Nos traitements nous étaient versés sous forme de mandats que nous encaissions à la poste.

A Noël, nous allâmes tous les deux à Constantine, mais, au bout de quelques jours, Micheline ayant eu des mots avec ma belle-mère, nous partîmes pour Philippeville où habitaient sa grand-mère et sa tante Mimi.





La tante Mimi et la grand-mère de Micheline à Philippeville (été 1956)

Pendant ce séjour, nous allâmes rendre visite à sa tante Grasset dont le mari, Docteur, avait une clinique.



Eté 1948, clinique Grasset à Philippeville, Micheline 20 ans, moi 25 ans

Il offrit à Micheline de venir accoucher dans sa clinique, ce que nous acceptâmes volontiers. En mai, elle quitta Zemmorah pour se rendre à Philippeville où elle accoucha le 7 juin 1948.

Les vacances arrivées, je la rejoignis. Nous passâmes l'été dans une maison que des amis de la famille nous avaient laissée pour en assurer la garde. J'allais assez souvent à la pêche et je fis mon apprentissage de père de famille.

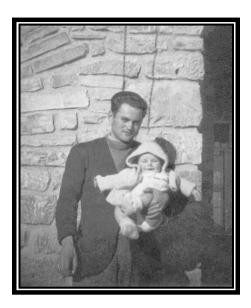
C'est en août de la même année, alors que les beaux-parents étaient en vacances à La Saulce, qu'un télégramme m'apprit le décès de mon neveu Alain.

Le fils de ma sœur, âgé de 4 ans, était tombé assis dans une bassine d'eau bouillante posée un instant par la dame qui le gardait. Il ne survécut pas à ses brûlures.



mon neveu Alain Robert en janvier 1948

Les vacances terminées, nous regagnâmes Zemmorah. Nous étions 3 maintenant.



Zemmorah en 1948, sous la cloche de l'école avec Annie

Césari ayant été muté, nous changeâmes d'appartement pour le sien, plus grand. Cela nous permettra, en cours d'année, de recevoir la grand-mère, puis les parents de Micheline.

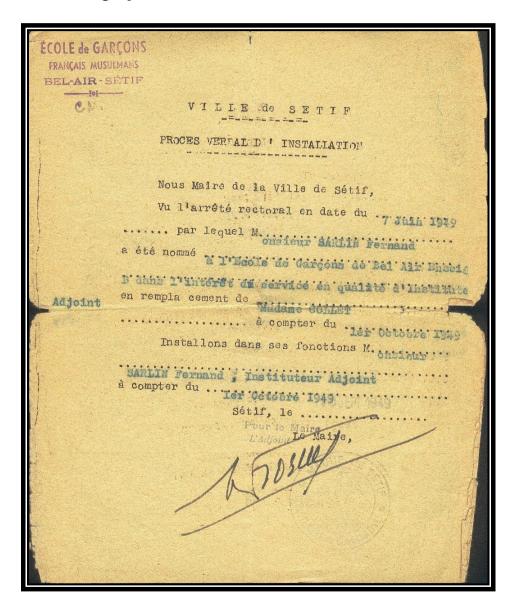
Quelques jours après la rentrée, Courtois et moi fûmes invités par le marabout qui mariait son fils. Le soir, il nous envoya 2 mulets sellés et une escorte, fusil en bandoulière. Il habitait à quelques kilomètres. Nous fûmes reçus royalement mais, sans voir les femmes. Au moment de partir, il nous remit un gros paquet de gâteaux pour les épouses restées à la maison. En compagnie de notre escorte, nous prîmes le chemin du retour.

En arrivant, nous fûmes surpris par un grand chambardement mais ce n'était pas grave. Un nouveau collègue, Hugo, était arrivé avec sa femme et ses bagages, et allait occuper le logement que nous venions de quitter. Micheline les avait fait manger avec le peu dont nous disposions, aussi notre paquet de gâteaux fut le bienvenu et ne résista pas longtemps.

Cette année-là, Micheline dut préparer le CAP écrit qu'elle alla, comme moi, passer à Sétif. J'eus la permission de l'accompagner car elle allaitait Annie que je devais garder à l'hôtel pendant l'examen. Elle fut reçue mais se trouva de nouveau enceinte de Jean-marie. Il fallait donc songer à déménager.

Sur les conseils de son père venu à Zemmorah pendant les vacances de Pâques, nous fîmes une demande pour les postes qu'il nous conseilla. Heureusement, quelques semaines plus tard, l'Inspecteur vint faire passer le CAP oral à Micheline qui fut reçue. Il nous demanda ce que nous comptions faire à la rentrée. Lui ayant énuméré les postes conseillés, il se récria aussitôt : « Laissez-moi tomber tout cela, demandez Sétif Bel-Air où il y a 2 postes et un logement neuf disponibles. Dites que c'est moi qui vous le demande ».

C'est ainsi que nous fûmes nommés tous deux à Sétif, Micheline chez les filles, moi chez les garçons.

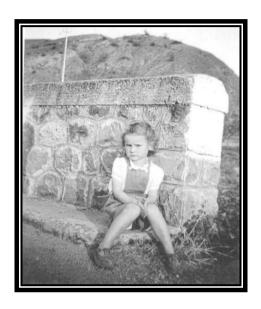


Mon P.V. d'installation à Sétif en octobre 1949

Comme en 49 nous avions droit au passage gratuit, nous décidâmes d'aller en France. Après avoir remis mon fusil Lebel au Caïd, nous quittâmes définitivement Zemmorah où j'avais passé 3 ans et Micheline 2.

Un camion nous transporta avec notre petit déménagement jusqu'à Sétif. La directrice nous prêta son bureau pour le loger jusqu'en septembre. Arrivés en France, nous avons passé les vacances dans une vieille maison à la Curnerie.

Vers la mi-septembre, ce fut le retour en Algérie. Pendant ces vacances, le 28 août 49, nous avions assisté à la naissance de ma nièce Christiane, 2<sup>ème</sup> fille de mon frère Gaston.



Ma nièce Christiane en septembre 1953

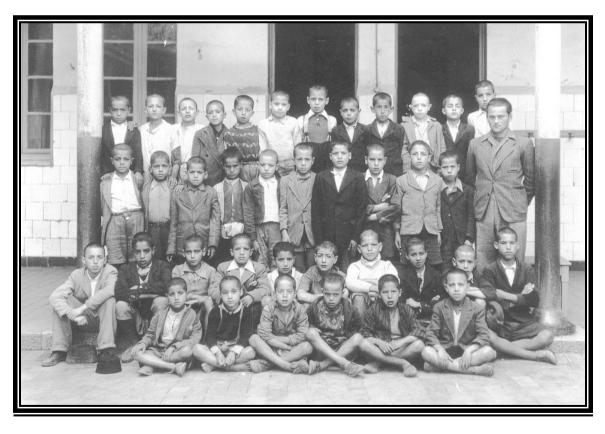
En Algérie, nous passâmes quelques jours à Constantine chez les beauxparents, car le logement neuf à Sétif n'était pas tout à fait terminé. Nous en profitâmes pour acheter quelques meubles : une salle à manger dont il reste le petit buffet, et une chambre à coucher encore en service. On nous annonça enfin que le logement était prêt. Je partis en camion avec les livreurs de meubles, laissant derrière moi Annie et Micheline qui devait accoucher en octobre.

# 2) <u>A Sétif</u>

Je rejoignis donc Sétif. Je fis placer les meubles dans le logement qui était vaste (il était prévu pour la directrice qui nous le cédait) : 3 chambres, salle à manger, cuisine, salle de bain, w.c. Je récupérai le matériel laissé en dépôt puis me rendis au centre ville distant d'un km environ, pour compléter mes achats. Je fis l'acquisition d'un réchaud et d'une bouteille de gaz butane, d'une table de cuisine et de 2 chaises (tout cela est encore au sous-sol). Le tout me fut livré le jour-même.



Les enseignants des écoles de Sétif Bel Air en 1949-50



Ma classe à Sétif Bel Air en 1949-50

Le lendemain, après avoir acheté quelques provisions et de la viande, j'allai à la gare récupérer Micheline et Annie qui venaient me rejoindre. Un taxi nous amena à la maison où elle prépara le 1<sup>er</sup> repas.

L'école de Bel-Air était à environ 1 km de Sétif. Bel-Air (gros village indigène avec 2 écoles importantes) était séparé de la ville par un vaste terrain militaire et une grande caserne où logeaient des légionnaires. J'achetai aussitôt un vélo pour aller faire les commissions. Je revenais avec 2 couffins pleins suspendus au guidon et, parfois, une bouteille de gaz sur le porte-bagages.

Micheline étant en congé de maternité, elle fut remplacée par Mme Laurent dont le mari était inspecteur des impôts.

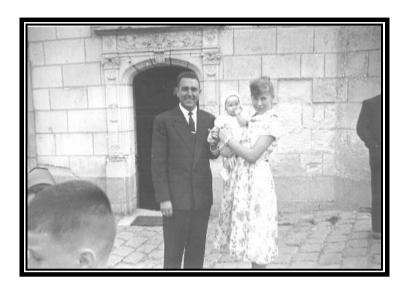


Lucien et Janine Laurent, août 1958 avec Annie, Catherine et Jean-Marie



Les familles Laurent et Sarlin à Sétif, été 1950

C'est ainsi que nous fîmes connaissance avec un couple qui allait devenir des amis. Lucien Laurent fut d'ailleurs le parrain de Catherine, il est mort aujourd'hui.



<u>Lucien Laurent, Françoise, la marraine, sœur de Micheline, et Catherine pour son baptême</u>

Le 23 octobre 49, Micheline accoucha de Jean-Marie dans la clinique de Sétif. En allant la voir, confiant, j'avais laissé mon vélo devant la clinique, il me fut aussitôt volé, ce qui me posa beaucoup de problèmes, je dus en acheter un autre. Rendu plus prudent, pendant mes visites, je demandai à le rentrer dans la clinique.

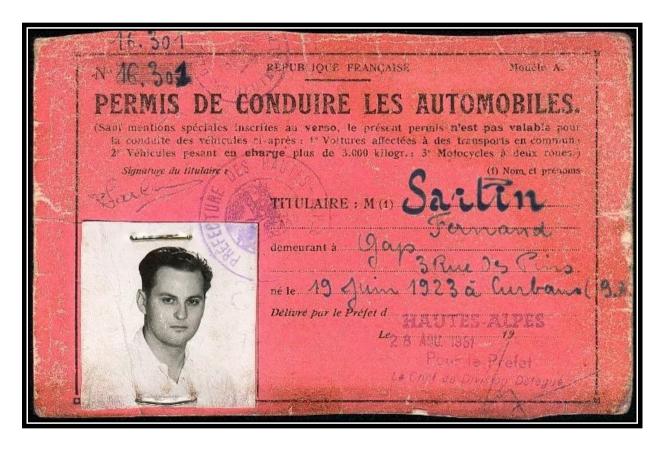
Pour aider Micheline, nous embauchâmes une jeune arabe du village, Fatima. Elle restera à notre service jusqu'à notre départ d'Algérie en 56.



**Fatima** 

En 51, nous prîmes une location de vacances à Gap. Au cours de l'été, Gaston voulut régler l'héritage laissé par nos parents : la ferme. Rentrant après 5 ans de captivité, il n'avait pas d'argent. Il me proposa 400 000 F, autant à René et 1 000 000 F à Olga qui voulait se faire bâtir une maison. Ne voulant pas le mettre en difficulté et permettre à la ferme de survivre, nous acceptâmes. Il dut emprunter cet argent.

Muni de ce capital, en y ajoutant 32 000 F de nos économies, j'écrivis aussitôt à Sétif pour commander une 4 CV livrable en octobre. Je profitais alors de mes vacances à Gap pour passer le permis de conduire : 5 leçons d'une heure et l'affaire fut réglée.



Mon permis de conduire

En rentrant à Sétif, j'appris que la voiture m'attendait à Constantine. Lucien Laurent me proposa d'aller me la chercher et le soir même nous l'avions.

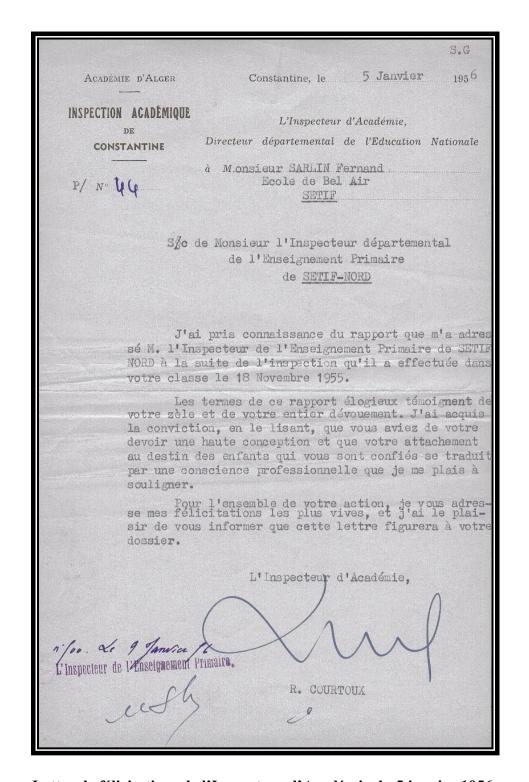




La 4CV Renault et Micheline, moi au volant

En octobre 51 l'inspecteur me fit appeler. Le maître de la classe de fin d'études étant parti en stage à Alger, il me demanda de le remplacer. Cela ne m'enchantait pas car il me fallait quitter la classe de petits que j'avais mise en route pour occuper celle des plus grands que je ne connaissais pas. Comme je lui étais redevable du poste que nous occupions, je me crus obligé d'accepter.

Pendant 5 ans, j'ai vécu mes meilleures années d'enseignant. La classe des grands me convenait à merveille. J'y travaillai dur mais avec plaisir et j'obtins des résultats inespérés. La 1<sup>ère</sup> année, tous mes élèves sauf 1 furent reçus au CEP. Les années suivantes, la Mairie ayant décidé de décerner un prix au 1<sup>er</sup> du canton, chaque année un de mes élèves recevait le prix. En 54, l'inspecteur vint me voir pour me féliciter : cette année-là, mes élèves occupaient les 5 premières places. Cela me valut un rapport d'inspection avec un 18. Celui-ci me permit une promotion au grand choix, et je reçus une lettre de félicitations de l'Inspecteur d'académie.



Lettre de félicitations de l'Inspecteur d'Académie du 5 janvier 1956

En novembre 54, nous étions allés à Constantine pour la Toussaint. Le soir, avant de partir, des rumeurs inquiétantes commencèrent à circuler. Des émeutes auraient eu lieu en divers endroits.

Dans les Aurès, un car de voyageurs avait été attaqué. Un jeune instituteur qui regagnait son poste, Monnerot, avait été tué et sa femme grièvement blessée. Malgré la famille qui voulait nous retenir, je pris la route de Sétif (126

km) en pleine nuit, avec pour toute arme mon pistolet 6,35. Avec ma femme et mes 2 enfants dans la voiture, je n'en menais pas large. Enfin nous arrivâmes et je poussai un ouf! de soulagement.

Les jours suivants, les attentats se multipliaient, c'était le début de la guerre d'Algérie qui allait durer 8 ans. Par précaution, je confectionnai une cinquantaine de cartouches de chevrotines pour le cas où j'aurais à défendre ma famille. Micheline me confectionna un étui en toile pour mon pistolet qui, pendant 2 ans, ne me quitta plus. Je cessai d'aller à la chasse, c'était trop risqué.

Une compagnie de CRS envoyée de France vint s'installer quelques temps dans la vaste cantine de l'école. Les instits formions une équipe de volley et nous jouions contre eux, nous les battions régulièrement. Il m'arriva alors une aventure savoureuse : plusieurs de ces CRS n'ayant pas le CEP durent le passer pour être titularisés. Une session spéciale fut organisée et je fus chargé de les surveiller. Cela me faisait drôle de voir ces grands gaillards lever timidement le doigt pour me demander une permission.



Eté 55 à Gap, moi 32 ans, Gaston 46 ans

La situation s'aggravait. Toute la journée, les hélicoptères se posaient près de l'école sur le terrain militaire. Il venaient déposer les morts et les blessés qui

étaient dirigés vers l'hôpital tout proche. Bientôt la mobilisation des hommes fut décrétée, et les Unités territoriales créées. Après une nouvelle visite médicale, je fus affecté au bataillon U.T. de Sétif.

Xº REGION MILITAIRE  DIVISION DE CONSTANTINE  SUBDIVISION DE SETIF  UNITES TERRITORIALES  BATAILLON N° 13  N° d'eprografiement
Le Chef    A. U. T. O. R. I. S. A. T. I. O. N. d. A. B. S. E. N. C. E.   (§, B de l'article 5 de l'arrêté du I4 Juin 1956 ?)   Juin 1956 ?
valable du quete quelle au quarte studenclus,
délais de route compris, est accordée au (Grade) (Noms
et prénoms) <u>  Jouline Pernomo</u> de la (05) <u>26</u> du Bataillon N° 13 des Unités Territoriales de Sétif, pour se rendre à
(adresse complète) Gal (che W. Refert Coul & Tale Gal Haute alle
L'absence du bénéficiaire de la présente autorisation est compatible avec les nécessités du service.
NOTA. Le présent titre ne donne droit à aucune réduction sur les transports publics ou privés.
Sétif, le Sommandant Pour le Général DUFOURT, Commandant la Zone Ou- le Gaptaine Commandant est de la Subdivision de Sétif- Et par délégation n° 890 du 19.6.1966
In Mutura da Sussigner Le Chof, de Bataillon No 13, har justering
The state of the s
SETIE TO SETIE
Von an dos

<u>Autorisation d'absence du commandement du bataillon n° 13 des U.T. pour le départ en 1956, 1<sup>er</sup> feuillet</u>

	Attestation	do l'Ai	itoritá	Militaire
Table V				
(a etablir e	n 2 exemplaires (1) pour to et de moins de 4			
N	noms du demandeur :	SARLIN	Fernans	d
	de Naissance: 19	juin 1922	Curbon	3 - 1000000 - 17 you
Classa da I	Lagrutament : 1943		No matr	icule: 6308
Bureau de	Recrutement d'origine ;	Marsulle		
0 1 1	les réserves: 2 emiser de la cole	Character	Δrn	ne: Aur
Domicile a Profession	civile: Frostatutei	ur)		
	nilitaire (2) : Sureitaire obligations	Référmé **	Dégagé Oblig	ations Militaires - Soumi
Unité Terr	itoriale d'affectation (2) - lé aux Unités Territoriales	U. T. N°	261 comp	epside Setif
Durée et	ériode de l'absence	Goj jours.	Du Afril	led 1956 au 4 deptember
on Avis da	Commandant de l'Unité	<del>de Gendarmeri</del>	e pour les perso	nnels rappelés aux U.'
N	reside de los	sugnem.	Ex	
Avis du C	ommandant de Subdivision	n (ou de son re	présentant)	
	foun			
	/ A _c	telif	, le 30	Jeynam 1956
			rilly /s	JOUIVIS JOUINE

<u>Autorisation d'absence du commandement du bataillon n° 13 des U.T. pour le départ en 1956, 2ème feuillet</u>

Je reçus une tenue complète, un brassard, un fusil Lebel, une baïonnette et 100 cartouches.



Les Unités Territoriales en 1956

A tour de rôle, j'étais convoqué pour assurer la garde, soit au château d'eau près de l'école, soit à la station de pompage des eaux de la ville située à quelques kilomètres à l'extérieur. La nuit nous étions 12, le jour 6. Le poste du château d'eau ressemblait à une forteresse. Nous étions reliés par téléphone à la caserne de la légion à quelques centaines de mètres. Le veilleur était en observation dans une sorte de mirador. Il disposait d'un pistolet mitrailleur et de grenades sur une tablette. Au milieu il y avait une table d'orientation.

Il devait surveiller l'horizon car en cas d'attaque, les agressés lançaient des fusées éclairantes. Sitôt qu'il en apercevait une, il tournait l'aiguille de la table d'orientation dans sa direction. Par téléphone il alertait la caserne et très vite, les engins blindés partaient dans la direction indiquée.

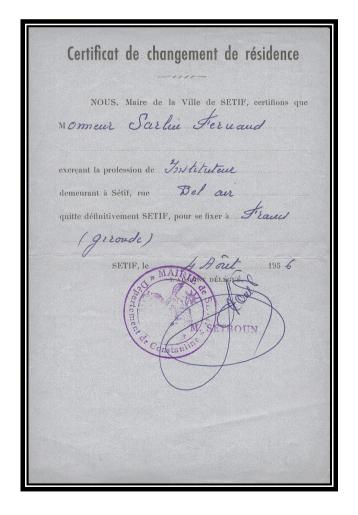
A la station de pompage, c'était beaucoup plus dangereux. Les champs de blé arrivaient à quelques mètres du poste de garde. En rampant, il était facile de venir nous grenader. Le veilleur se tenait sur la terrasse, protégé par des bottes de paille, le tout recouvert d'un grillage pour le protéger des grenades. Là, il fallait ouvrir l'œil. Plus tard, rentré en France, j'appris que ce poste avait été attaqué et qu'il y avait eu de la casse.

Au printemps 56, une note de service demanda à ceux qui voulaient un exeat d'en faire la demande. A la grande surprise de l'Administration, nous fûmes nombreux à le faire et à l'obtenir.

Nous décidâmes alors, surtout Micheline, d'en profiter et de demander un poste en métropole. Nous adressâmes des demandes dans plusieurs départements.

2 réponses attirèrent notre attention :

1) La Gironde qui nous adressa un avis de nomination pour Francs, Micheline directrice de l'école de filles à 1 classe, et moi à l'école de garçons.



Certificat de changement de résidence pour Francs

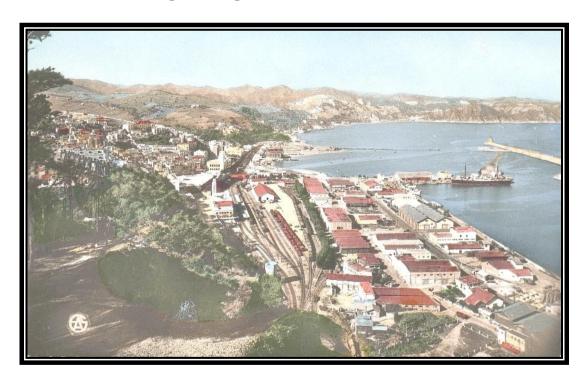
#### 2) L'Indre-et-Loire où l'on nous proposait un poste à La Chapelle-sur-Loire.

Le départ fut donc décidé. Un déménageur fut trouvé, il devait nous expédier le mobilier lorsque, par télégramme, je lui indiquerais notre nouvelle adresse. Grâce à l'avis de nomination à Francs, je pus établir un dossier et toucher une avance pour les frais de déménagement.

Après avoir rendu mon uniforme et mes armes aux U.T., en août 56, nous quittâmes définitivement Sétif, au grand désappointement de Fatima et des habitants du village.

Tous les 4 dans la 4CV, nous fîmes escale à Constantine chez l'oncle Bénéfice. Le lendemain, départ pour Philippeville avec un peu de crainte car il y avait un secteur dangereux à traverser. A tout hasard, je glissai mon fusil de chasse et des munitions sous mon siège, mais nous arrivâmes sans encombre.

Après quelques jours passés chez la tante et la grand-mère, nous embarquâmes avec voiture et bagages à destination de Bône, où le bateau devait faire une courte escale, puis il repartit vers la France.



Le port de Philippeville

En regardant la côte s'éloigner, je fis mes adieux à l'Algérie que j'avais aimée, mais où je me jurai de ne jamais remettre les pieds.

### **XI-** Retour en France

Le bateau prit la direction de Marseille. La traversée fut difficile car la mer était mauvaise. Le lendemain nous débarquions en France. Après avoir récupéré la voiture et les bagages, nous prîmes la direction de la Curnerie. Après quelques jours de repos passés là, nous laissâmes Annie et Jean-Marie jouer avec leurs 2 cousines.

Avec Micheline, nous prîmes la route pour aller visiter La Chapelle-sur-Loire puis Francs en Gironde. A La Chapelle, le directeur Mr Henry était absent.

Nous fûmes bien reçus par le Docteur, maire du village. Nous pûmes recueillir quelques renseignements utiles, cela semblait pouvoir aller.

Avant de prendre une décision, nous allâmes en Gironde voir le poste.

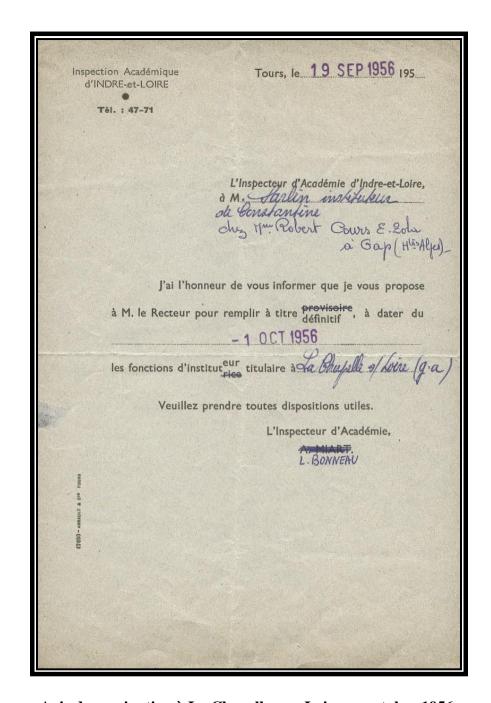
Nous fûmes reçus par un adjoint au Maire plutôt grincheux qui nous fit un discours sur la guerre d'Algérie. En arrivant au village, j'avais fait une observation capitale : l'école et la mairie formaient un grand bâtiment jumelé. Le côté mairie était propre et crépi à neuf, le côté école était lépreux. Dans la cour à demi- défoncée, les w.c. étaient en ruines. L'adjoint nous indiqua que le toit de l'école avait des fuites, mais que si nous trouvions quelqu'un pour faire le travail, il nous fournirait les tuiles.

Ma décision fut vite prise. Le soir, dans la chambre de l'hôtel, j'adressai une lettre plutôt acerbe à l'I.A. de Bordeaux. Après lui avoir dressé un tableau de la situation, je lui indiquai que nous ne rejoindrions pas le poste.

Retour donc à La Chapelle, où entre temps, le directeur avait été rappelé par le maire. L'accueil ne fut pas des plus chaleureux car il semblait craindre que je n'empiète sur son poste. Comme cela semblait pouvoir convenir, nous voilà en route pour Tours qui n'était pas aussi encombrée qu'aujourd'hui.

Nous allâmes à l'I.A. pour confirmer que nous acceptions le poste à La Chapelle, puis nous reprîmes la route de la Curnerie.

Quelques temps après, nous reçûmes les avis officiels de nomination.



Avis de nomination à La Chapelle-sur-Loire en octobre 1956

Je décidai alors d'envoyer un télégramme à Sétif pour demander au déménageur d'expédier notre mobilier, et de me faire savoir la date probable de son arrivée. Quand il nous annonça celle-ci, nous reprîmes la route à 4 cette fois. Le déménagement arriva en même temps que nous.

Pour nous loger, nous disposions d'un petit appartement à côté de celui du directeur qui était très vaste : 2 chambres, 1 cuisine, une petite salle à manger, rien que l'évier pour la toilette, w.c. au fond de la cour.



La Chapelle-sur-Loire, août 58, Les Laurent, Annie, Jean-Marie et Catherine

On nous donna aussi, à l'autre bout du village, dans un bâtiment neuf jumelé à ma classe, un petit appartement avec tout le confort. Il était trop petit (25 m2) pour y habiter, mais nous y logeâmes le surplus de notre mobilier. Il nous servit aussi pour coucher les visiteurs de la famille.

Nous avons passé 2 ans à La Chapelle, menant une vie plutôt rude : le matin je partais de bonne heure pour allumer le poêle dans ma classe et dans celle de Micheline, dans un vieux bâtiment situé juste en face. J'avais 40 élèves, filles et garçons du CM1 et CM2. A midi, je mangeais à la cantine en surveillant les convives. Pour salaire, le prix de mon repas était diminué de 20 centimes : le luxe !

En sortant de la cantine, je surveillais l'interclasse de 1h. Après 4h1/2, retour à la maison pour préparer la classe du lendemain et corriger les cahiers.

Micheline se retrouva enceinte de Catherine. Elle accoucha à Chinon, clinique Jeanne d'Arc, le 2 novembre 57. Avec 3 enfants, la vie n'était plus possible à La Chapelle, il fallait demander notre changement. Annie et Jeanmarie approchant de l'âge d'entrer en 6ème, nous postulâmes pour Tours et sa banlieue.

Ayant reçu une publicité pour un lotissement en construction à St Pierre-des-Corps, nous allâmes voir. Le promoteur nous ayant assuré qu'elle serait terminée pour le 1<sup>er</sup> octobre 58, nous avons signé. Nous avons alors décidé de demander tous les postes de St Pierre-des-Corps en priorité. Nous fûmes nommés tous les deux dans le groupe P. Sémard, le plus proche de notre maison.

	DE POITIERS
	Académique Tours, le 26 JUIN 1958 195
	E-ET-LOIRE
	NOMINATION teur titulaire
	L'Inspecteur d'Académie d'Indre-et-Loire
	a M. Sarlin
	Institut our à Sa Chapelle o/ Wire
	To: Phonous do soud informer was not proved.
	J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté
	en date du 25 JUIN 1958 , M. le Recteur vous
	a nommé institut eur à Si Vienz des Cerps (P. Semand) ga.
	Je vous invite à vous rendre à votre nouveau
	poste et à vous y faire installer pour le - 1 OCT 1958
	M. le Maire vous remettra ampliation de votre
	nomination; vous devrez alors signer votre procès-verbal
	d'installation, pièce qu'il doit m'adresser immédiatement.
A-lus	L'Inspecteur d'Académie,
1 9	may
F.000 — ff.56	L. BONNEAU
7.000	L. BUNNLAU

Avis de nomination à St Pierre-des-Corps en 1958

Nous y sommes restés 22 ans.



<u>devant la maison de St Pierre, le 19 août 1960 avec les Laurent, Micheline, Catherine et Jean-Marie</u>

C'est là que nous avons pris notre retraite, moi à Noël 78, Micheline en octobre 79.

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS			
RECTORAT - DIVISION DU PERSONNEL  REFERENCE DE LA DECISION  BUREAU ARRETE/ P7 431 MODIFICATIF A L'ARRETE		ARRETE D'ADMISSION A LA RETRAITE	
	LE RECTEUR DE L'ACADE	MIE D'ORLEANS-TOURS	117
	VU le code des pensions de L 4 (1e) et L 24 - I (1e)	etraite - article ;	
	VU la demande l'intéressé (e	l':	1.50
	ARRETE:		
NOM Monsieur SARLIN Fernand			A.(143
qualité 'Instituteur			
du département d'INDRE-EI	r-lotre	(A) 4	
		ncienneté d' âge et de servie	795
du département d'INDRE-ET est admis (e) sur sa demande, à faire valoir ses dr à compter du 4.01.1979		ncienneté d' âge et de servid	.26S
est admis (e) sur sa demande, à faire valoir ses dr à compter du 4.01.1979		ncienneté d' âge et de servic	D85
est admis (e) sur sa demande, à faire valoir ses dr à compter du 4.01.1979	oits à une pension de retraite, pour a	ncienneté d' âge et de servid d' âge et de servid d'ion, le Chef de la division du	
est admis (e) sur sa demande, à faire valoir ses dr à compter du 4.01.1979	oits à une pension de retraite, pour a Pour ampli		Personnel,
est admis (e) sur sa demande, à faire valoir ses dr à compter du 4.01.1979  FAIT LE 11 avril 1978	oits à une pension de retraite, pour a Pour ampli	ation, le Chef de la division du Pour le Recteur et na le gatuon Le Sects ayet Jenetsi	Personnel,
est admis (e) sur sa demande, à faire valoir ses dr à compter du 4.01.1979  FAIT LE 11 avril 1978  Pierre DELORME.	oits à une pension de retraite, pour a Pour ampli	Pour le Recteur et na désaucon du Le Succeaux annési.	Personnel,
est admis (e) sur sa demande, à faire valoir ses de à compter du 4.01.1979  FAIT LE 11 avril 1978  Pierre DELORME.	oits à une pension de retraite, pour a	Pour le Recteur et na désaucon du Le Succeaux annési.	Personnel,

Mon arrêté d'admission à la retraite

La maison de St Pierre ne convenant guère pour des retraités, après bien des recherches, nous avons trouvé un terrain bien situé à Joué-les-Tours. Nous y avons fait construire, par Chalet Idéal, la maison où nous avons emménagé le 1<sup>er</sup> août 80, et où nous habitons toujours.



La maison de Joué-les-Tours

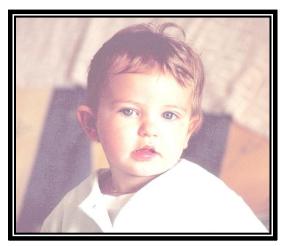
Pendant 17 ans (1983-2000), au cours d'une quarantaine de voyages, nous avons, Micheline et moi, parcouru le monde. Maintenant, sous le poids des ans et de la maladie, il faut se contenter de petites sorties.

En juillet 97, nous avons fêté nos 50 ans de mariage au Disneyland de Marnela-Vallée. Avec nos enfants et petits enfants, nous étions 15.



La famille au grand complet à Marne-la-Vallée en 1997

Aujourd'hui nous serions 17, car 2 arrière-petites filles, Ninon et Noa, sont nées au foyer de Sébastien et Virginie.





Ninon et Noa

# XII- La chasse



Olga, André et sa chienne de chasse Texa

En 1947, après notre séjour à la Curnerie, Gaston me prêta son fusil que j'emmenai avec moi dans les bagages. Celui-ci avait passé les années d'occupation enfermé dans un sac, enfoui dans le foin. Les Allemands ayant décrété la remise des armes, il fallait échapper à tout contrôle.

Cela me permit de recommencer à chasser à Zemmorah où abondaient perdrix rouges et tourterelles. Comme la poudre de chasse était introuvable, j'en fabriquais avec du sucre en poudre et du chlorate de potasse acheté en pharmacie, soit-disant pour faire des gargarismes. Cela était efficace, mais il y avait un inconvénient. Sous l'effet de l'humidité, le mélange faisait bloc, ce qui n'était pas bon.

C'est un des gendarmes de Bordj qui, apprenant mon problème, me fournit la solution. A la visite suivante, il m'apporta du tanin en poudre. Mélangé à mon produit, il combattait l'humidité. En 49, je ramenai le fusil de Gaston et j'en achetai un à Sétif, il est toujours en ma possession.

Avec Lucien Laurent, nous chassions les cailles, très nombreuses dans les champs moissonnés, les tourterelles, les pigeons sauvages, les étourneaux et les perdrix rouges. Je ramenais les oiseaux abattus, suspendus par la tête à un portegibier accroché à ma ceinture. En hiver, nous traquions les vanneaux : Laurent conduisait sa 4CV et moi, par la vitre baissée, je les canardais.

Un jour, comme nous faisions un tour avec Micheline et sa grand-mère, nous aperçûmes un grand vol d'étourneaux. Je descendis et tirai 2 coups de fusil, il en tomba 17. La brave vieille était comme folle, courant dans le champ pour les ramasser.

En 52, le ménage Laurent quitta Sétif pour Oran, leur pays d'origine. Je me trouvai vite un autre équipier, Pierre Salini, mari d'une collègue nouvellement nommée, et qui logeait en face de chez nous.

Jusqu'en 54, nous avons arpenté les montagnes voisines, traquant les perdrix rouges très nombreuses. Nous allions souvent près d'Aïn-Roua, d'où sont originaires les grands-parents de Virginie. Les émeutes ayant débuté, je cessai de chasser, c'était trop risqué.

Je recommençai à La Chapelle. Là, j'avais pour équipier Héroux, mari de la collègue et un père d'élève. Je mis à mon tableau des tourterelles, des perdrix rouges et plusieurs lièvres, au grand étonnement de mes compagnons.

Au début, ils me prenaient sans doute pour un rigolo, mais à la fin, ils me considéraient d'un autre œil.

Depuis cette date, je n'ai plus pris de permis de chasse et mon fusil dort dans un placard.

### **XIII-Conclusion**

Aujourd'hui, en voyant mes enfants arriver à l'âge de la retraite, mes petits enfants devenus adultes, mes arrière-petites filles bientôt en âge d'aller à l'école, je comprends que pour moi, mon avenir est..... derrière moi.

Terminé le jour de mes 79 ans pour être livré à la postérité.

Joué-les-Tours, le 19 juin 2002

Sarlin Fernand

Barb

P.S. les reproductions sont autorisées, sans droits d'auteur.

## **LEXIQUE**

- > Ma belle-mère : Blanche, Léa Ollivier, 2ème femme de mon beau-père, épousée après le décès de la mère de Micheline, morte le 5 septembre 1932. Micheline avait 4 ans ½.
- L'oncle Emile : Emile Ollivier, frère aîné de ma belle-mère née Blanche Ollivier.
- > L'oncle Bénéfice : Georges Bénéfice, marié à Valentine, sœur aînée de ma belle-mère.
- > La tante Mimi : Marguerite Boesser, sœur de mon beau-père.
- > La tante Grasset : sœur de la mère de Micheline, mariée au docteur Grasset, patron d'une clinique.